



N° 84F0210XIF au catalogue

Naissances

2002



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Division de la statistique sur la santé, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-1746).

Pour obtenir des informations sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements **1 800 263-1136**

Service national d'appareils de télécommunication pour les malentendants **1 800 363-7629**

Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt **1 800 700-1033**

Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt **1 800 889-9734**

Renseignements par courriel **infostats@statcan.ca**

Site Web **www.statcan.ca**

Renseignements sur les commandes et les abonnements

Le produit n° 84F0210XIF au catalogue est disponible gratuitement dans le site Internet de Statistique Canada. Les utilisateurs peuvent obtenir des exemplaires à www.statcan.ca sous la rubrique Produits et services.

Normes de service au public

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136. Les normes de services sont aussi publiées sur www.statcan.ca sous À propos de Statistique Canada > Offrir des services aux Canadiens.



Statistique Canada
Division de la statistique sur la santé

Naissances

2002

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2005

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux, et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire quelque contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, ou de le transmettre sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Avril 2004

N° 84F0210XIF au catalogue

ISSN 1710-5293

Périodicité : annuelle

Ottawa

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 84F0210XIE).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- p provisoire
- r rectifié
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

Table des matières

Faits saillants	5
Analyse	6
Produits connexes	8
Tableaux statistiques	
Tableau 1 Naissances vivantes, selon le lieu de résidence de la mère et le lieu de l'événement, Canada, provinces, territoires et à l'extérieur du Canada	12
Tableau 2 Naissances vivantes, Canada, provinces et territoires	13
2-1 Mois	13
2-2 Âge de la mère	14
2-3 Âge moyen de la mère	15
2-4 Taux brut de natalité, taux de fécondité par groupe d'âge et indice synthétique de fécondité	16
2-5 État matrimonial de la mère	17
2-6 Poids à la naissance, moyenne et médiane	18
Tableau 3 Naissances vivantes, Canada	19
3-1 Âge et état matrimonial de la mère	19
3-2 Âge et parité de la mère	20
Tableau 4 Naissances vivantes, selon le poids à la naissance, Canada, provinces et territoires	21
4-1 Hommes et femmes	21
4-2 Hommes	23
4-3 Femmes	25
Tableau 5 Naissances vivantes, selon les semaines de gestation, Canada, provinces et territoires	27
5-1 Hommes et femmes	27
5-2 Hommes	29
5-3 Femmes	31
Tableau 6 Naissances vivantes, selon les caractéristiques de la mère et de l'enfant, Canada	33
6-1 Indicateurs de poids à la naissance	33
6-2 Indicateurs des semaines de gestation	34
Tableau 7 Morts foetales (20 semaines et plus de gestation) et morts foetales tardives (28 semaines et plus de gestation), Canada, provinces et territoires	35
Tableau 8 Naissances vivantes et morts foetales (mortinaissances), Canada, provinces et territoires	36
8-1 Type de naissance (simple ou multiple)	36
8-2 Lieu de naissance (en milieu hospitalier et ailleurs qu'en milieu hospitalier)	37

Table des matières – suite

Qualité des données, concepts et méthodologie

Définitions	39
Statistique de l'état civil - Base de données sur les naissances	43
Statistique de l'état civil - Base de données sur les mortinaissances	48
Estimations de la population selon l'âge et le sexe pour le Canada, les provinces et les territoires	54
Notes	56

Faits saillants

- En 2002, le taux brut de natalité du Canada, c'est-à-dire le nombre de naissances vivantes pour 1 000 habitants, a atteint un creux sans précédent à la suite d'une autre baisse du nombre de naissances vivantes.
- Le taux brut de natalité est tombé à 10,5 naissances vivantes pour 1 000 habitants, soit la valeur la plus faible depuis le lancement du programme national de la statistique de l'état civil en 1921. Au cours des 10 dernières années seulement, le taux a baissé de 25,4 %.
- En tout, 328 802 bébés sont nés en 2002, en baisse de 1,5 % par rapport à l'année précédente. Il s'agit de la onzième diminution en 12 ans.
- Le taux de fécondité, qui est une mesure entièrement différente, estime le nombre moyen d'enfants que les femmes âgées de 15 à 49 ans auront au cours de leur vie. Ce taux a chuté légèrement, pour passer de 1,51 en 2001 à 1,50 par femme en 2002, valeur à peine supérieure au creux record de 1,49 observé en 2000.
- La diminution du nombre de naissances vivantes en Ontario (-2,4 %) et au Québec (-1,7 %) est le changement qui a eu l'effet le plus important sur les statistiques nationales. Combinées, ces provinces représentent presque 4 400 naissances vivantes de moins en 2002, soit 89 % de la baisse nette pour le Canada dans son ensemble.
- En 2002, l'âge moyen des mères était de 29,5 ans, soit une augmentation d'une année complète par rapport à 1992, année où l'âge moyen était de 28,4 ans. En moyenne, les mères du Nunavut étaient les plus jeunes parmi les trois territoires, avec un âge moyen de 25,1 ans, tandis que les mères de la Saskatchewan étaient les plus jeunes parmi les provinces, avec un âge moyen de 27,5 ans.

Analyse

En 2002, le taux brut de natalité du Canada, c'est-à-dire le nombre de naissances vivantes pour 1 000 habitants, a atteint un creux sans précédent à la suite d'une autre baisse du nombre de naissances vivantes.

Le taux brut de natalité est tombé à 10,5 naissances vivantes pour 1 000 habitants, soit la valeur la plus faible depuis le lancement du programme national de la statistique de l'état civil en 1921. Au cours des 10 dernières années seulement, le taux a baissé de 25,4 %.

En tout, 328 802 bébés sont nés en 2002, en baisse de 1,5 % par rapport à l'année précédente. Il s'agit de la onzième diminution en 12 ans.

Le taux de fécondité, qui est une mesure entièrement différente, estime le nombre moyen d'enfants que les femmes âgées de 15 à 49 ans auront au cours de leur vie. Ce taux a chuté légèrement, pour passer de 1,51 en 2001 à 1,50 par femme en 2002, valeur à peine supérieure au creux record de 1,49 observé en 2000.

Sur le plan international, la fécondité au Canada se trouve plus ou moins à mi-chemin parmi les pays industrialisés comme la France, l'Australie et le Royaume-Uni, où les taux de fécondité sont plus élevés, et l'Italie, le Japon et l'Allemagne, où les taux sont plus faibles.

Les États-Unis se distinguent des autres pays industrialisés par le maintien d'un taux de fécondité d'au moins deux enfants par femme, et ce, à chaque année depuis 1989.

Le Nunavut est un cas unique en son genre avec un taux de fécondité de 3,04, tandis que parmi les provinces, la Saskatchewan est celle où ce taux est le plus élevé (1,82). À l'opposé, Terre-Neuve-et-Labrador enregistre le taux de fécondité le plus faible (1,31).

En Saskatchewan, le nombre de naissances vivantes a fléchi de 4,2 % pour s'établir à 11 761, ce qui représente le recul le plus important parmi l'ensemble des provinces et des territoires.

Par ailleurs, les femmes de l'Alberta ont mis au monde 38 691 bébés, en hausse de 2,8 %. Il s'agit du gain le plus important. En Alberta, le nombre de naissances a augmenté durant quatre des cinq dernières années.

La diminution du nombre de naissances vivantes en Ontario (-2,4 %) et au Québec (-1,7 %) est le changement qui a eu l'effet le plus important sur les statistiques nationales. Combinées, ces provinces représentent presque 4 400 naissances vivantes de moins en 2002, soit 89 % de la baisse nette pour le Canada dans son ensemble.

Le nombre de naissances a diminué en Ontario et au Québec lors de quatre des cinq dernières années. En Colombie-Britannique, il a diminué durant chacune des cinq dernières années.

En 2002, l'âge moyen des mères était de 29,5 ans, soit une augmentation d'une année complète par rapport à 1992, année où l'âge moyen était de 28,4 ans. En moyenne, les mères du Nunavut étaient les plus jeunes parmi les trois territoires, avec un âge moyen de 25,1 ans, tandis que les mères de la Saskatchewan étaient les plus jeunes parmi les provinces, avec un âge moyen de 27,5 ans.

Par ailleurs, les mères de l'Ontario étaient les plus âgées parmi les provinces, avec un âge moyen de 30,3 ans. Celles du Yukon étaient les plus âgées parmi les territoires, avec un âge moyen de 29,0 ans.

Dans l'ensemble des territoires, les plus jeunes femmes au moment de la naissance d'un premier enfant étaient, de loin, celles du Nunavut, dont l'âge moyen atteignait 21,5 ans en 2002. L'âge moyen de ces dernières était inférieur de six ans à celui de leurs homologues de l'ensemble du pays, qui se situait à 27,7 ans. Parallèlement, à l'échelon provincial, les plus jeunes femmes au moment de la naissance d'un premier enfant étaient celles de la

Saskatchewan, dont l'âge moyen était de 25,2 ans. C'est en Colombie-Britannique et en Ontario que les femmes dans cette situation étaient les plus âgées, leur âge moyen étant de 28,5 ans.

Il y a 20 ans, la majorité des naissances vivantes survenues au Canada étaient attribuables aux mères de 20 à 29 ans. En 1982, les mères dans la vingtaine ont mis au monde 66,2 % des bébés. Seulement 47,9 % des naissances étaient le fait de mères de ce groupe d'âge en 2002.

Depuis, la proportion de naissances chez les mères dans la trentaine a augmenté, particulièrement chez les mères au début de la trentaine. En 2002, 44,8 % des naissances ont eu lieu parmi les femmes de 30 à 39 ans, en hausse par rapport à seulement 23,0 % des naissances en 1982.

Produits connexes

Choisis parmi les publications de Statistique Canada

82-224-X Issues de la grossesse

Choisis parmi les tableaux de CANSIM de Statistique Canada

102-0019	Espérance de vie sans limitation d'activité - table de mortalité abrégée, à la naissance et à 65 ans, selon le sexe, Canada, provinces, territoires, régions sociosanitaires et groupes de régions homologues
102-0020	Espérance de vie ajustée sur la santé - table de mortalité abrégée, à la naissance et à 65 ans, selon le sexe, Canada, provinces, territoires et régions sociosanitaires
102-0030	Mortalité infantile, selon le sexe et le poids à la naissance, Canada, provinces et territoires
102-0125	Espérance de vie - table de mortalité abrégée, à la naissance et à 65 ans, selon le sexe, Canada, provinces et territoires (Indicateurs comparables, 2004)
102-0207	Mortalité infantile, selon le sexe, moyenne de trois ans, Canada, provinces, territoires, régions sociosanitaires et groupes de régions homologues
102-0208	Mortalité périnatale, selon le sexe, moyenne de trois ans, Canada, provinces, territoires, régions sociosanitaires et groupes de régions homologues
102-0504	Décès, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires
102-0506	Mortalité infantile, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada
102-0507	Mortalité infantile, selon le groupe d'âge, Canada, provinces et territoires
102-0508	Mortalité périnatale et composantes, Canada, provinces et territoires
102-0511	Espérance de vie - table de mortalité abrégée, à la naissance et à 65 ans, selon le sexe, Canada, provinces et territoires
102-4005	Faible poids à la naissance (moins de 2 500 grammes), selon le sexe, Canada, provinces et territoires
102-4203	Enfants de faible poids à la naissance (moins de 2 500 grammes), selon le sexe, moyenne de trois ans, Canada, provinces, territoires, régions sociosanitaires et groupes de régions homologues

102-4501	Naissances vivantes, selon le lieu de résidence de la mère et le lieu de l'événement, Canada, provinces, territoires et à l'extérieur du Canada
102-4502	Naissances vivantes, selon le mois, Canada, provinces et territoires
102-4503	Naissances vivantes, selon l'âge de la mère, Canada, provinces et territoires
102-4504	Naissances vivantes, âge moyen de la mère, Canada, provinces et territoires
102-4505	Naissances vivantes, taux brut de natalité, taux de fécondité par groupe d'âge, et indice synthétique de fécondité, Canada, provinces et territoires
102-4506	Naissances vivantes, selon l'état matrimonial de la mère, Canada, provinces et territoires
102-4507	Naissances vivantes, selon l'âge et l'état matrimonial de la mère, Canada
102-4508	Naissances vivantes, selon l'âge et la parité de la mère, Canada
102-4509	Naissances vivantes, selon le poids à la naissance et le sexe, Canada, provinces et territoires
102-4510	Naissances vivantes, poids à la naissance, moyenne et médiane, selon le sexe, Canada, provinces et territoires
102-4511	Naissances vivantes, indicateurs de poids à la naissance, selon les caractéristiques de la mère et de l'enfant, Canada
102-4512	Naissances vivantes, selon les semaines de gestation et le sexe, Canada, provinces et territoires
102-4513	Naissances vivantes, indicateurs des semaines de gestation, selon les caractéristiques de la mère et de l'enfant, Canada
102-4514	Morts foetales (20 semaines et plus de gestation) et morts foetales tardives (28 semaines et plus de gestation), Canada, provinces et territoires
102-4515	Naissances vivantes et morts foetales (mortinaissances), selon le type (simple ou multiple), Canada, provinces et territoires
102-4516	Naissances vivantes et morts foetales (mortinaissances), selon le lieu de naissance (en milieu hospitalier et ailleurs qu'en milieu hospitalier), Canada, provinces et territoires
106-9002	Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge, Canada, provinces et territoires
106-9024	Avortements provoqués, selon le groupe d'âge, Canada
051-0004	Composantes de l'accroissement démographique, Canada, provinces et territoires
051-0013	Naissances selon le sexe, Canada, provinces et territoires
051-0035	Composantes de l'accroissement démographique, divisions de recensement et régions métropolitaines de recensement, frontières du recensement de 2001
053-0001	État civil, naissances, décès et mariages

Choisis parmi les enquêtes de Statistique Canada

3231	Statistique de l'état civil - Base de données sur les naissances
3234	Statistique de l'état civil - Base de données sur les mortinaissances
3604	Estimations de la population selon l'âge et le sexe pour le Canada, les provinces et les territoires

Choisis parmi les tableaux du Canada en statistiques de Statistique Canada

- *Le Canada en statistiques - Naissances et taux de natalité, par provinces et territoires*
- *Le Canada en statistiques - Décès et taux de mortalité, par provinces et territoires*
- *Le Canada en statistiques - Composantes de la croissance démographiques, par provinces et territoires*
- *Le Canada en statistiques - Mariages, par provinces et territoires*
- *Le Canada en statistiques - Taux de mortalité infantile, par provinces et territoires*
- *Le Canada en statistiques - Espérance de vie sans incapacité, par provinces et territoires*
- *Le Canada en statistiques - Avortements provoqués selon le groupe d'âge*
- *Issues de la grossesse, selon la province ou le territoire de résidence*
- *Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge*

Tableaux statistiques

Tableau 1

Naissances vivantes, selon le lieu de résidence de la mère et le lieu de l'événement¹, Canada, provinces, territoires et à l'extérieur du Canada

Lieu de résidence de la mère	Lieu de l'événement								
	Total, Canada et États-Unis	États-Unis	Canada	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
2002									
Total, Canada et autres	329 137	31	329 106	4 684	1 309	8 621	7 194	71 507	129 410
Canada	328 802	31	328 771	4 676	1 309	8 613	7 186	71 465	129 266
Terre-Neuve-et-Labrador	4 651	0	4 651	4 640	0	3	1	1	4
Île-du-Prince-Édouard	1 328	0	1 328	1	1 306	18	2	0	1
Nouvelle-Écosse	8 663	0	8 663	3	0	8 559	86	3	9
Nouveau-Brunswick	7 046	0	7 046	2	0	21	7 011	4	7
Québec	72 477	4	72 473	14	0	0	75	71 396	984
Ontario	128 528	26	128 502	4	2	7	3	50	128 202
Manitoba	13 888	0	13 888	1	1	0	0	2	13
Saskatchewan	11 761	1	11 760	1	0	0	0	0	6
Alberta	38 691	0	38 691	4	0	1	4	2	14
Colombie-Britannique	40 065	0	40 065	2	0	0	1	1	14
Territoire du Yukon	339	0	339	0	0	0	0	1	1
Territoires du Nord-Ouest	635	0	635	0	0	0	1	0	3
Nunavut	726	0	726	4	0	4	2	4	8
Inconnu	4	0	4	0	0	0	0	1	0
À l'extérieur du Canada	335	...	335	8	0	8	8	42	144

Lieu de résidence de la mère	Lieu de l'événement								
	Total, Canada et États-Unis	Canada	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoire du Yukon	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut
2002									
Total, Canada et autres	329 137	329 106	14 330	11 746	38 749	40 109	349	707	391
Canada	328 802	328 771	14 310	11 744	38 725	40 041	341	707	388
Terre-Neuve-et-Labrador	4 651	4 651	0	0	0	2	0	0	0
Île-du-Prince-Édouard	1 328	1 328	0	0	0	0	0	0	0
Nouvelle-Écosse	8 663	8 663	1	0	1	1	0	0	0
Nouveau-Brunswick	7 046	7 046	0	0	1	0	0	0	0
Québec	72 477	72 473	0	0	1	3	0	0	0
Ontario	128 528	128 502	201	6	7	20	0	0	0
Manitoba	13 888	13 888	13 778	90	3	0	0	0	0
Saskatchewan	11 761	11 760	155	11 356	238	4	0	0	0
Alberta	38 691	38 691	4	281	38 299	82	0	0	0
Colombie-Britannique	40 065	40 065	4	4	115	39 913	11	0	0
Territoire du Yukon	339	339	0	0	1	6	329	1	0
Territoires du Nord-Ouest	635	635	0	4	42	7	1	577	0
Nunavut	726	726	167	3	17	0	0	129	388
Inconnu	4	4	0	0	0	3	0	0	0
À l'extérieur du Canada	335	335	20	2	24	68	8	0	3

1. La répartition géographique des naissances vivantes dans ce tableau se fonde sur le lieu de résidence habituel de la mère et sur le lieu de l'événement.

Nota : Voir *Qualité des données, concepts et méthodologie* — *Notes*.

Source : Statistique Canada, *Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances (Tableau CANSIM 102-4501)*

Tableau 2-1

Naissances vivantes, Canada, provinces et territoires — Mois

Lieu de résidence de la mère	Total	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
nombre													
2002													
Canada	328 802	26 777	24 744	27 824	27 647	28 806	27 266	29 016	28 709	28 893	27 841	25 820	25 459
Terre-Neuve-et-Labrador	4 651	345	352	398	386	400	392	401	437	413	422	354	351
Île-du-Prince-Édouard	1 328	115	94	107	98	128	122	114	109	126	124	106	85
Nouvelle-Écosse	8 663	704	658	747	736	775	683	820	749	759	705	674	653
Nouveau-Brunswick	7 046	566	538	636	591	585	560	590	636	664	610	536	534
Québec	72 477	5 941	5 580	6 183	6 214	6 469	5 933	6 389	6 165	6 340	6 004	5 639	5 620
Ontario	128 528	10 349	9 640	10 698	10 653	11 090	10 774	11 365	11 394	11 326	10 980	10 288	9 971
Manitoba	13 888	1 173	1 111	1 145	1 138	1 208	1 126	1 257	1 208	1 193	1 182	1 076	1 071
Saskatchewan	11 761	1 007	906	1 076	993	1 019	979	1 040	1 004	996	960	888	893
Alberta	38 691	3 166	2 775	3 303	3 279	3 402	3 246	3 442	3 401	3 372	3 309	3 034	2 962
Colombie-Britannique	40 065	3 255	2 978	3 372	3 416	3 569	3 306	3 476	3 452	3 542	3 434	3 089	3 176
Territoire du Yukon	339	32	24	36	23	31	22	17	35	37	21	23	38
Territoires du Nord-Ouest	635	59	37	69	61	59	57	44	44	63	48	48	46
Nunavut	726	65	50	54	59	71	66	60	74	61	42	65	59
Inconnu	4	0	1	0	0	0	0	1	1	1	0	0	0
pourcentage													
Canada	100,0	8,1	7,5	8,5	8,4	8,8	8,3	8,8	8,7	8,8	8,5	7,9	7,7
Terre-Neuve-et-Labrador	100,0	7,4	7,6	8,6	8,3	8,6	8,4	8,6	9,4	8,9	9,1	7,6	7,5
Île-du-Prince-Édouard	100,0	8,7	7,1	8,1	7,4	9,6	9,2	8,6	8,2	9,5	9,3	8,0	6,4
Nouvelle-Écosse	100,0	8,1	7,6	8,6	8,5	8,9	7,9	9,5	8,6	8,8	8,1	7,8	7,5
Nouveau-Brunswick	100,0	8,0	7,6	9,0	8,4	8,3	7,9	8,4	9,0	9,4	8,7	7,6	7,6
Québec	100,0	8,2	7,7	8,5	8,6	8,9	8,2	8,8	8,5	8,7	8,3	7,8	7,8
Ontario	100,0	8,1	7,5	8,3	8,3	8,6	8,4	8,8	8,9	8,8	8,5	8,0	7,8
Manitoba	100,0	8,4	8,0	8,2	8,2	8,7	8,1	9,1	8,7	8,6	8,5	7,7	7,7
Saskatchewan	100,0	8,6	7,7	9,1	8,4	8,7	8,3	8,8	8,5	8,5	8,2	7,6	7,6
Alberta	100,0	8,2	7,2	8,5	8,5	8,8	8,4	8,9	8,8	8,7	8,6	7,8	7,7
Colombie-Britannique	100,0	8,1	7,4	8,4	8,5	8,9	8,3	8,7	8,6	8,8	8,6	7,7	7,9
Territoire du Yukon	100,0	9,4	7,1	10,6	6,8	9,1	6,5	5,0	10,3	10,9	6,2	6,8	11,2
Territoires du Nord-Ouest	100,0	9,3	5,8	10,9	9,6	9,3	9,0	6,9	6,9	9,9	7,6	7,6	7,2
Nunavut	100,0	9,0	6,9	7,4	8,1	9,8	9,1	8,3	10,2	8,4	5,8	9,0	8,1
Inconnu	100,0	0,0	25,0	0,0	0,0	0,0	0,0	25,0	25,0	25,0	0,0	0,0	0,0

Nota : Voir Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes.

Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances (Tableau CANSIM 102-4502)

Tableau 2-3

Naissances vivantes, Canada, provinces et territoires — Âge moyen de la mère¹

Lieu de résidence de la mère	Âge moyen de la mère
2002	
Canada	29,0
Terre-Neuve-et-Labrador	28,0
Île-du-Prince-Édouard	28,2
Nouvelle-Écosse	28,5
Nouveau-Brunswick	27,7
Québec	28,6
Ontario	29,8
Manitoba	27,6
Saskatchewan	27,0
Alberta	28,4
Colombie-Britannique	29,6
Territoire du Yukon	28,5
Territoires du Nord-Ouest	27,3
Nunavut	24,6
Inconnu	25,5

1. Pour calculer l'âge moyen de la mère, pour le Canada, une province ou un territoire, on additionne les âges des mères au moment de leur dernier anniversaire précédant l'accouchement, et on divise la somme par le nombre total de naissances vivantes dans la province ou le territoire concerné. Pour estimer l'âge moyen au point milieu de l'année, une statistique souvent utilisée dans les analyses, on ajoute 0,5 à l'âge moyen dans ce tableau.

Nota : Voir *Qualité des données, concepts et méthodologie* — Notes.

Source : Statistique Canada, *Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances* (Tableau CANSIM 102-4504)

Tableau 2-4

Naissances vivantes, Canada, provinces et territoires — Taux brut de natalité, taux de fécondité par groupe d'âge et indice synthétique de fécondité

Lieu de résidence de la mère	Taux de fécondité par groupe d'âge (femmes) 1, 2							Taux brut ⁵ de natalité, naissances vivantes pour 1 000 personnes	Indice ⁶ synthétique de fécondité pour 1 000 femmes
	15 à 19 ³ ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ⁴ ans		
2002									
Canada	15,0	54,0	97,5	90,9	36,4	6,2	0,2	10,5	1 501,4
Terre-Neuve-et-Labrador	16,4	55,5	91,3	71,3	23,7	3,0	0,0	9,0	1 305,7
Île-du-Prince-Édouard	17,6	56,1	102,6	83,7	29,8	4,9	0,0	9,7	1 473,3
Nouvelle-Écosse	16,8	57,1	88,2	76,9	30,4	4,8	0,1	9,3	1 371,8
Nouveau-Brunswick	18,6	64,9	96,1	73,1	22,0	3,2	0,1	9,4	1 390,1
Québec	12,5	55,1	105,0	86,0	28,9	4,5	0,2	9,7	1 460,5
Ontario	12,0	45,0	92,0	96,3	41,6	7,5	0,3	10,6	1 474,1
Manitoba	32,1	80,3	110,0	96,3	35,1	6,3	0,1	12,0	1 801,0
Saskatchewan	30,7	84,1	123,3	92,6	29,7	4,3	0,2	11,8	1 824,1
Alberta	20,0	68,9	107,2	97,5	38,1	5,9	0,2	12,4	1 689,4
Colombie-Britannique	11,8	45,6	85,0	85,0	40,0	7,6	0,3	9,7	1 376,9
Territoire du Yukon	21,2	72,6	103,4	71,1	35,3	7,6	0,7	11,3	1 558,9
Territoires du Nord-Ouest	46,9	93,7	109,5	87,2	32,5	6,5	0,7	15,3	1 885,3
Nunavut	119,8	210,1	135,9	85,9	44,6	11,7	0,0	25,3	3 039,9

1. Âge au dernier anniversaire précédant l'accouchement.
2. Taux de fécondité par âge (TFA) est le nombre de naissances vivantes pour 1 000 femmes dans un intervalle d'âge donné. On s'est servi de groupes d'âge de cinq ans (allant de 15 à 19 ans à 45 à 49 ans) pour les totalisations.
3. Les naissances vivantes issues des femmes de moins de 20 ans pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans.
4. Les naissances vivantes issues des femmes de 45 ans et plus pour 1 000 femmes âgées de 45 à 49 ans.
5. Les estimations de population utilisées pour calculer les taux de naissance et de fécondité en 2002 sont les estimations postcensitaires mises à jour au 1er juillet 2002, rajustées pour le sous-dénombrement net au recensement et incluent les résidents non permanents. Ces estimations de population figurent dans la publication « Statistiques démographiques annuelles, 2003 » (no 91-213-XIB/XPB au catalogue).
6. L'indice synthétique de fécondité est une estimation du nombre moyen de naissances vivantes qu'une femme peut s'attendre à avoir au cours de sa vie, selon les taux de fécondité par âge (TFA) d'une année donnée. L'indice synthétique de fécondité (ISF) = [(TFA des femmes de 15 à 19 ans + TFA des femmes de 20 à 24 ans + ... + TFA des femmes de 45 à 49 ans)] multiplié par 5 (c'est-à-dire, le nombre d'années dans chaque groupe d'âge).

Nota : Voir *Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes*.

Source : Statistique Canada, *Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances* Base de données sur les naissances, et *Division de la démographie (estimations de la population) (Tableau CANSIM 102-4505)*

Tableau 2-5

Naissances vivantes, Canada, provinces et territoires — État matrimonial de la mère

Lieu de résidence de la mère	État matrimonial de la mère						
	Total	Célibataire (jamais mariée)	Mariée	Veuve	Divorcée	Séparée	Non déclaré
	nombre						
2002							
Canada	328 802	90 443	208 385	313	4 400	1 313	23 948
Terre-Neuve-et-Labrador	4 651	1 802	2 716	10	65	46	12
Île-du-Prince-Édouard	1 328	430	879	1	13	0	5
Nouvelle-Écosse	8 663	3 078	5 446	3	125	5	6
Nouveau-Brunswick	7 046	2 630	4 131	6	136	138	5
Québec	72 477	40 067	29 291	120	1 490	309	1 200
Ontario	128 528	15 808	93 406	60	650	15	18 589
Manitoba	13 888	4 813	8 604	14	249	186	22
Saskatchewan	11 761	4 234	6 890	20	237	3	377
Alberta	38 691	9 829	27 959	37	762	1	103
Colombie-Britannique	40 065	6 755	28 480	37	660	592	3 541
Territoire du Yukon	339	167	167	0	3	2	0
Territoires du Nord-Ouest	635	327	239	0	9	8	52
Nunavut	726	501	177	5	1	8	34
Inconnu	4	2	0	0	0	0	2
	pourcentage						
Canada	100,0	27,5	63,4	0,1	1,3	0,4	7,3
Terre-Neuve-et-Labrador	100,0	38,7	58,4	0,2	1,4	1,0	0,3
Île-du-Prince-Édouard	100,0	32,4	66,2	0,1	1,0	0,0	0,4
Nouvelle-Écosse	100,0	35,5	62,9	0,0	1,4	0,1	0,1
Nouveau-Brunswick	100,0	37,3	58,6	0,1	1,9	2,0	0,1
Québec	100,0	55,3	40,4	0,2	2,1	0,4	1,7
Ontario	100,0	12,3	72,7	0,0	0,5	0,0	14,5
Manitoba	100,0	34,7	62,0	0,1	1,8	1,3	0,2
Saskatchewan	100,0	36,0	58,6	0,2	2,0	0,0	3,2
Alberta	100,0	25,4	72,3	0,1	2,0	0,0	0,3
Colombie-Britannique	100,0	16,9	71,1	0,1	1,6	1,5	8,8
Territoire du Yukon	100,0	49,3	49,3	0,0	0,9	0,6	0,0
Territoires du Nord-Ouest	100,0	51,5	37,6	0,0	1,4	1,3	8,2
Nunavut	100,0	69,0	24,4	0,7	0,1	1,1	4,7
Inconnu	100,0	50,0	0,0	0,0	0,0	0,0	50,0

Nota : Voir Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes.

Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances (Tableau CANSIM 102-4506)

Tableau 2-6

Naissances vivantes, Canada, provinces et territoires — Poids à la naissance, moyenne et médiane

Lieu de résidence de la mère	Poids à la naissance					
	Hommes et femmes		Hommes		Femmes	
	moyenne ¹	médiane ²	moyenne ¹	médiane ²	moyenne ¹	médiane ²
grammes						
2002						
Canada	3 403	3 430,0	3 460	3 490,0	3 344	3 370,0
Terre-Neuve-et-Labrador	3 487	3 525,0	3 542	3 600,0	3 433	3 460,0
Île-du-Prince-Édouard	3 492	3 520,0	3 573	3 594,0	3 416	3 470,0
Nouvelle-Écosse	3 453	3 487,0	3 515	3 543,0	3 388	3 430,0
Nouveau-Brunswick	3 445	3 485,0	3 501	3 550,0	3 388	3 414,0
Québec	3 369	3 395,0	3 427	3 458,0	3 308	3 335,0
Ontario	3 400	3 430,0	3 457	3 486,0	3 340	3 367,0
Manitoba	3 473	3 490,0	3 519	3 543,0	3 422	3 430,0
Saskatchewan	3 464	3 495,0	3 523	3 550,0	3 403	3 433,0
Alberta	3 380	3 420,0	3 434	3 475,0	3 324	3 362,0
Colombie-Britannique	3 421	3 449,0	3 475	3 512,0	3 363	3 384,0
Territoire du Yukon	3 534	3 570,0	3 555	3 632,0	3 513	3 522,0
Territoires du Nord-Ouest	3 520	3 572,0	3 576	3 666,0	3 474	3 483,0
Nunavut	3 384	3 410,0	3 416	3 498,0	3 349	3 373,0
Inconnu	3 694	3 934,0	3 975	4 002,0	2 852	2 852,0

1. Pour calculer le poids moyen à la naissance, on additionne la première pesée de chaque nouveau-né (effectuée immédiatement après la naissance), et on divise la somme par le nombre total de naissances vivantes dans la province ou le territoire concerné.
2. La médiane des poids à la naissance correspond à la valeur centrale des poids à la naissance des nouveaux-nés classés par ordre croissant. Si le nombre de valeurs est pair, la médiane correspond à la moyenne arithmétique des deux valeurs centrales.

Nota : Voir *Qualité des données, concepts et méthodologie* — Notes.

Source : Statistique Canada, *Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances* (Tableau CANSIM 102-4510)

Tableau 3-1

Naissances vivantes, Canada — Âge et état matrimonial de la mère

État matrimonial de la mère	Âge de la mère ¹									
	Tous les âges	Moins de 15 ans	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	Non ² déclaré
	nombre									
2002										
Total	328 802	120	15 413	56 729	100 646	100 768	46 468	8 354	286	18
Célibataire (jamais mariée)	90 443	115	12 372	29 740	25 652	15 277	6 145	1 112	29	1
Mariée	208 385	0	1 201	20 783	67 083	77 546	35 439	6 112	214	7
Veuve	313	0	4	24	73	98	80	32	2	0
Divorcée	4 400	0	4	181	923	1 579	1 353	342	17	1
Séparée	1 313	0	25	211	370	399	234	71	3	0
Non déclaré	23 948	5	1 807	5 790	6 545	5 869	3 217	685	21	9
	pourcentage									
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Célibataire (jamais mariée)	27,5	95,8	80,3	52,4	25,5	15,2	13,2	13,3	10,1	5,6
Mariée	63,4	0,0	7,8	36,6	66,7	77,0	76,3	73,2	74,8	38,9
Veuve	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,2	0,4	0,7	0,0
Divorcée	1,3	0,0	0,0	0,3	0,9	1,6	2,9	4,1	5,9	5,6
Séparée	0,4	0,0	0,2	0,4	0,4	0,4	0,5	0,8	1,0	0,0
Non déclaré	7,3	4,2	11,7	10,2	6,5	5,8	6,9	8,2	7,3	50,0

1. Âge au dernier anniversaire précédant l'accouchement.

2. Par souci de confidentialité, les naissances vivantes issues des mères âgées de 50 ans et plus sont comprises dans la catégorie « Âge de la mère, non déclaré ».

Nota : Voir *Qualité des données, concepts et méthodologie* — Notes.

Source : Statistique Canada, *Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances (Tableau CANSIM 102-4507)*

Tableau 3-2

Naissances vivantes, Canada — Âge et parité de la mère

Parité de la mère	Âge de la mère ¹									
	Tous les âges	Moins de 15 ans	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	Non déclaré ²
	nombre									
2002										
Total	328 802	120	15 413	56 729	100 646	100 768	46 468	8 354	286	18
Première naissance vivante	145 195	118	12 992	33 660	48 020	36 011	12 323	1 986	80	5
Deuxième naissance vivante	117 073	2	2 142	16 867	35 362	41 067	18 644	2 913	73	3
Troisième naissance vivante	43 706	0	252	4 710	11 764	15 925	9 323	1 669	59	4
Quatrième naissance vivante	14 054	0	19	1 170	3 617	4 842	3 550	832	23	1
Cinquième naissance vivante	4 725	0	0	239	1 251	1 550	1 285	385	14	1
Sixième naissance vivante	2 052	0	0	57	409	737	617	218	14	0
Septième naissance vivante	935	0	0	13	141	350	316	110	5	0
Huitième naissance vivante	429	0	0	1	41	148	154	79	6	0
Neuvième naissance vivante	252	0	2	0	14	74	98	59	5	0
Dixième naissance vivante et plus	306	0	0	0	4	47	146	102	7	0
Non déclarée	75	0	6	12	23	17	12	1	0	4
	pourcentage									
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Première naissance vivante	44,2	98,3	84,3	59,3	47,7	35,7	26,5	23,8	28,0	27,8
Deuxième naissance vivante	35,6	1,7	13,9	29,7	35,1	40,8	40,1	34,9	25,5	16,7
Troisième naissance vivante	13,3	0,0	1,6	8,3	11,7	15,8	20,1	20,0	20,6	22,2
Quatrième naissance vivante	4,3	0,0	0,1	2,1	3,6	4,8	7,6	10,0	8,0	5,6
Cinquième naissance vivante	1,4	0,0	0,0	0,4	1,2	1,5	2,8	4,6	4,9	5,6
Sixième naissance vivante	0,6	0,0	0,0	0,1	0,4	0,7	1,3	2,6	4,9	0,0
Septième naissance vivante	0,3	0,0	0,0	0,0	0,1	0,3	0,7	1,3	1,7	0,0
Huitième naissance vivante	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,3	0,9	2,1	0,0
Neuvième naissance vivante	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2	0,7	1,7	0,0
Dixième naissance vivante et plus	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	1,2	2,4	0,0
Non déclarée	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	22,2

1. Âge au dernier anniversaire précédant l'accouchement.

2. Par souci de confidentialité, les naissances vivantes issues des mères âgées de 50 ans et plus sont comprises dans la catégorie « Âge de la mère, non déclaré ».

Nota : Voir *Qualité des données, concepts et méthodologie* — Notes.

Source : Statistique Canada, *Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances (Tableau CANSIM 102-4508)*

Tableau 4-1

Naissances vivantes, selon le poids à la naissance, Canada, provinces et territoires — Hommes et femmes

Poids à la naissance	Lieu de résidence de la mère						Ontario
	Canada	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	
nombre							
2002							
Total	328 802	4 651	1 328	8 663	7 046	72 477	128 528
Moins de 500 grammes	327	4	0	6	4	86	100
500 à 1 499 grammes	2 813	30	9	95	65	543	1 119
500 à 749 grammes	565	6	1	19	16	119	202
750 à 999 grammes	584	5	2	15	11	121	238
1 000 à 1 249 grammes	717	7	6	26	16	128	288
1 250 à 1 499 grammes	947	12	0	35	22	175	391
1 500 à 2 499 grammes	15 660	199	61	394	311	3 348	6 370
1 500 à 1 749 grammes	1 341	15	4	35	26	250	562
1 750 à 1 999 grammes	2 366	34	10	56	52	495	973
2 000 à 2 249 grammes	4 042	56	18	99	85	846	1 627
2 250 à 2 499 grammes	7 911	94	29	204	148	1 757	3 208
2 500 à 4 499 grammes	301 868	4 249	1 215	7 896	6 494	66 645	117 938
2 500 à 2 749 grammes	15 839	187	49	376	321	3 670	6 335
2 750 à 2 999 grammes	30 857	380	83	696	642	7 386	11 983
3 000 à 3 249 grammes	51 420	565	195	1 226	959	12 082	20 413
3 250 à 3 499 grammes	64 382	827	243	1 614	1 304	14 766	25 249
3 500 à 3 749 grammes	60 251	886	258	1 629	1 328	13 119	23 345
3 750 à 3 999 grammes	43 098	735	198	1 297	994	8 786	16 727
4 000 à 4 249 grammes	24 290	455	130	669	612	4 807	9 276
4 250 à 4 499 grammes	11 731	214	59	389	334	2 029	4 610
4 500 grammes et plus	7 243	135	43	270	172	1 116	2 970
4 500 à 4 749 grammes	4 746	92	25	172	117	776	1 909
4 750 à 4 999 grammes	1 637	23	11	61	37	241	696
5 000 à 5 249 grammes	590	16	5	27	12	73	249
5 250 à 5 499 grammes	172	1	2	5	6	15	72
5 500 grammes et plus	98	3	0	5	0	11	44
Non déclaré	891	34	0	2	0	739	31
pourcentage							
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins de 500 grammes	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
500 à 1 499 grammes	0,9	0,6	0,7	1,1	0,9	0,7	0,9
500 à 749 grammes	0,2	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2
750 à 999 grammes	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
1 000 à 1 249 grammes	0,2	0,2	0,5	0,3	0,2	0,2	0,2
1 250 à 1 499 grammes	0,3	0,3	0,0	0,4	0,3	0,2	0,3
1 500 à 2 499 grammes	4,8	4,3	4,6	4,5	4,4	4,6	5,0
1 500 à 1 749 grammes	0,4	0,3	0,3	0,4	0,4	0,3	0,4
1 750 à 1 999 grammes	0,7	0,7	0,8	0,6	0,7	0,7	0,8
2 000 à 2 249 grammes	1,2	1,2	1,4	1,1	1,2	1,2	1,3
2 250 à 2 499 grammes	2,4	2,0	2,2	2,4	2,1	2,4	2,5
2 500 à 4 499 grammes	91,8	91,4	91,5	91,1	92,2	92,0	91,8
2 500 à 2 749 grammes	4,8	4,0	3,7	4,3	4,6	5,1	4,9
2 750 à 2 999 grammes	9,4	8,2	6,3	8,0	9,1	10,2	9,3
3 000 à 3 249 grammes	15,6	12,1	14,7	14,2	13,6	16,7	15,9
3 250 à 3 499 grammes	19,6	17,8	18,3	18,6	18,5	20,4	19,6
3 500 à 3 749 grammes	18,3	19,0	19,4	18,8	18,8	18,1	18,2
3 750 à 3 999 grammes	13,1	15,8	14,9	15,0	14,1	12,1	13,0
4 000 à 4 249 grammes	7,4	9,8	9,8	7,7	8,7	6,6	7,2
4 250 à 4 499 grammes	3,6	4,6	4,4	4,5	4,7	2,8	3,6
4 500 grammes et plus	2,2	2,9	3,2	3,1	2,4	1,5	2,3
4 500 à 4 749 grammes	1,4	2,0	1,9	2,0	1,7	1,1	1,5
4 750 à 4 999 grammes	0,5	0,5	0,8	0,7	0,5	0,3	0,5
5 000 à 5 249 grammes	0,2	0,3	0,4	0,3	0,2	0,1	0,2
5 250 à 5 499 grammes	0,1	0,0	0,2	0,1	0,1	0,0	0,1
5 500 grammes et plus	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Non déclaré	0,3	0,7	0,0	0,0	0,0	1,0	0,0

Tableau 4-1 – suite

Naissances vivantes, selon le poids à la naissance, Canada, provinces et territoires — Hommes et femmes

Poids à la naissance	Lieu de résidence de la mère								
	Canada	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoire du Yukon	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Inconnu
	nombre								
2002									
Total	328 802	13 888	11 761	38 691	40 065	339	635	726	4
Moins de 500 grammes	327	16	10	62	37	0	2	0	0
500 à 1 499 grammes	2 813	111	97	387	344	3	5	5	0
500 à 749 grammes	565	24	24	85	69	0	0	0	0
750 à 999 grammes	584	22	13	79	76	1	0	1	0
1 000 à 1 249 grammes	717	26	19	114	83	0	2	2	0
1 250 à 1 499 grammes	947	39	41	109	116	2	3	2	0
1 500 à 2 499 grammes	15 660	589	494	2 058	1 756	8	24	48	0
1 500 à 1 749 grammes	1 341	67	51	181	143	0	3	4	0
1 750 à 1 999 grammes	2 366	97	81	291	267	0	2	8	0
2 000 à 2 249 grammes	4 042	140	143	547	459	4	8	10	0
2 250 à 2 499 grammes	7 911	285	219	1 039	887	4	11	26	0
2 500 à 4 499 grammes	301 868	12 719	10 819	35 435	36 914	314	571	655	4
2 500 à 2 749 grammes	15 839	555	481	1 905	1 902	12	19	27	0
2 750 à 2 999 grammes	30 857	1 094	1 000	3 786	3 667	23	46	70	1
3 000 à 3 249 grammes	51 420	1 933	1 644	6 043	6 121	45	81	113	0
3 250 à 3 499 grammes	64 382	2 682	2 174	7 504	7 707	63	104	145	0
3 500 à 3 749 grammes	60 251	2 594	2 254	7 105	7 393	65	137	138	0
3 750 à 3 999 grammes	43 098	1 959	1 704	5 013	5 425	64	100	95	1
4 000 à 4 249 grammes	24 290	1 213	1 025	2 810	3 174	23	52	42	2
4 250 à 4 499 grammes	11 731	689	537	1 269	1 525	19	32	25	0
4 500 grammes et plus	7 243	452	340	749	937	14	28	17	0
4 500 à 4 749 grammes	4 746	292	199	480	645	8	18	13	0
4 750 à 4 999 grammes	1 637	100	76	177	199	5	7	4	0
5 000 à 5 249 grammes	590	37	39	63	66	1	2	0	0
5 250 à 5 499 grammes	172	18	17	19	16	0	1	0	0
5 500 grammes et plus	98	5	9	10	11	0	0	0	0
Non déclaré	891	1	1	0	77	0	5	1	0
	pourcentage								
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins de 500 grammes	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,0	0,3	0,0	0,0
500 à 1 499 grammes	0,9	0,8	0,8	1,0	0,9	0,9	0,8	0,7	0,0
500 à 749 grammes	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
750 à 999 grammes	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,3	0,0	0,1	0,0
1 000 à 1 249 grammes	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2	0,0	0,3	0,3	0,0
1 250 à 1 499 grammes	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,6	0,5	0,3	0,0
1 500 à 2 499 grammes	4,8	4,2	4,2	5,3	4,4	2,4	3,8	6,6	0,0
1 500 à 1 749 grammes	0,4	0,5	0,4	0,5	0,4	0,0	0,5	0,6	0,0
1 750 à 1 999 grammes	0,7	0,7	0,7	0,8	0,7	0,0	0,3	1,1	0,0
2 000 à 2 249 grammes	1,2	1,0	1,2	1,4	1,1	1,2	1,3	1,4	0,0
2 250 à 2 499 grammes	2,4	2,1	1,9	2,7	2,2	1,2	1,7	3,6	0,0
2 500 à 4 499 grammes	91,8	91,6	92,0	91,6	92,1	92,6	89,9	90,2	100,0
2 500 à 2 749 grammes	4,8	4,0	4,1	4,9	4,7	3,5	3,0	3,7	0,0
2 750 à 2 999 grammes	9,4	7,9	8,5	9,8	9,2	6,8	7,2	9,6	25,0
3 000 à 3 249 grammes	15,6	13,9	14,0	15,6	15,3	13,3	12,8	15,6	0,0
3 250 à 3 499 grammes	19,6	19,3	18,5	19,4	19,2	18,6	16,4	20,0	0,0
3 500 à 3 749 grammes	18,3	18,7	19,2	18,4	18,5	19,2	21,6	19,0	0,0
3 750 à 3 999 grammes	13,1	14,1	14,5	13,0	13,5	18,9	15,7	13,1	25,0
4 000 à 4 249 grammes	7,4	8,7	8,7	7,3	7,9	6,8	8,2	5,8	50,0
4 250 à 4 499 grammes	3,6	5,0	4,6	3,3	3,8	5,6	5,0	3,4	0,0
4 500 grammes et plus	2,2	3,3	2,9	1,9	2,3	4,1	4,4	2,3	0,0
4 500 à 4 749 grammes	1,4	2,1	1,7	1,2	1,6	2,4	2,8	1,8	0,0
4 750 à 4 999 grammes	0,5	0,7	0,6	0,5	0,5	1,5	1,1	0,6	0,0
5 000 à 5 249 grammes	0,2	0,3	0,3	0,2	0,2	0,3	0,3	0,0	0,0
5 250 à 5 499 grammes	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0
5 500 grammes et plus	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Non déclaré	0,3	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,8	0,1	0,0

Nota : Voir Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes.

Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances (Tableau CANSIM 102-4509)

Tableau 4-2

Naissances vivantes, selon le poids à la naissance, Canada, provinces et territoires — Hommes

Poids à la naissance	Lieu de résidence de la mère						Ontario
	Canada	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	
nombre							
2002							
Total	168 842	2 327	645	4 418	3 592	37 240	66 061
Moins de 500 grammes	164	1	0	5	2	45	45
500 à 1 499 grammes	1 478	19	3	46	35	280	580
500 à 749 grammes	288	3	0	9	8	50	101
750 à 999 grammes	322	2	1	9	5	68	127
1 000 à 1 249 grammes	383	7	2	10	9	66	162
1 250 à 1 499 grammes	485	7	0	18	13	96	190
1 500 à 2 499 grammes	7 451	92	25	184	163	1 552	3 029
1 500 à 1 749 grammes	650	10	1	11	16	107	279
1 750 à 1 999 grammes	1 203	17	4	34	32	245	476
2 000 à 2 249 grammes	1 922	20	9	44	40	390	795
2 250 à 2 499 grammes	3 676	45	11	95	75	810	1 479
2 500 à 4 499 grammes	154 427	2 117	585	4 002	3 286	34 209	60 407
2 500 à 2 749 grammes	7 080	85	25	151	140	1 615	2 830
2 750 à 2 999 grammes	13 659	154	32	308	252	3 280	5 338
3 000 à 3 249 grammes	23 545	259	76	541	434	5 566	9 381
3 250 à 3 499 grammes	31 465	377	123	786	621	7 300	12 302
3 500 à 3 749 grammes	31 868	426	110	855	690	7 071	12 373
3 750 à 3 999 grammes	24 457	400	107	722	576	5 096	9 551
4 000 à 4 249 grammes	14 800	283	73	396	367	2 951	5 648
4 250 à 4 499 grammes	7 553	133	39	243	206	1 330	2 984
4 500 grammes et plus	4 872	82	32	179	106	783	1 984
4 500 à 4 749 grammes	3 158	56	18	109	75	531	1 260
4 750 à 4 999 grammes	1 130	15	9	38	19	174	471
5 000 à 5 249 grammes	397	9	4	23	7	58	175
5 250 à 5 499 grammes	112	0	1	4	5	12	43
5 500 grammes et plus	75	2	0	5	0	8	35
Non déclaré	450	16	0	2	0	371	16
pourcentage							
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins de 500 grammes	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
500 à 1 499 grammes	0,9	0,8	0,5	1,0	1,0	0,8	0,9
500 à 749 grammes	0,2	0,1	0,0	0,2	0,2	0,1	0,2
750 à 999 grammes	0,2	0,1	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2
1 000 à 1 249 grammes	0,2	0,3	0,3	0,2	0,3	0,2	0,2
1 250 à 1 499 grammes	0,3	0,3	0,0	0,4	0,4	0,3	0,3
1 500 à 2 499 grammes	4,4	4,0	3,9	4,2	4,5	4,2	4,6
1 500 à 1 749 grammes	0,4	0,4	0,2	0,2	0,4	0,3	0,4
1 750 à 1 999 grammes	0,7	0,7	0,6	0,8	0,9	0,7	0,7
2 000 à 2 249 grammes	1,1	0,9	1,4	1,0	1,1	1,0	1,2
2 250 à 2 499 grammes	2,2	1,9	1,7	2,2	2,1	2,2	2,2
2 500 à 4 499 grammes	91,5	91,0	90,7	90,6	91,5	91,9	91,4
2 500 à 2 749 grammes	4,2	3,7	3,9	3,4	3,9	4,3	4,3
2 750 à 2 999 grammes	8,1	6,6	5,0	7,0	7,0	8,8	8,1
3 000 à 3 249 grammes	13,9	11,1	11,8	12,2	12,1	14,9	14,2
3 250 à 3 499 grammes	18,6	16,2	19,1	17,8	17,3	19,6	18,6
3 500 à 3 749 grammes	18,9	18,3	17,1	19,4	19,2	19,0	18,7
3 750 à 3 999 grammes	14,5	17,2	16,6	16,3	16,0	13,7	14,5
4 000 à 4 249 grammes	8,8	12,2	11,3	9,0	10,2	7,9	8,5
4 250 à 4 499 grammes	4,5	5,7	6,0	5,5	5,7	3,6	4,5
4 500 grammes et plus	2,9	3,5	5,0	4,1	3,0	2,1	3,0
4 500 à 4 749 grammes	1,9	2,4	2,8	2,5	2,1	1,4	1,9
4 750 à 4 999 grammes	0,7	0,6	1,4	0,9	0,5	0,5	0,7
5 000 à 5 249 grammes	0,2	0,4	0,6	0,5	0,2	0,2	0,3
5 250 à 5 499 grammes	0,1	0,0	0,2	0,1	0,1	0,0	0,1
5 500 grammes et plus	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1
Non déclaré	0,3	0,7	0,0	0,0	0,0	1,0	0,0

Tableau 4-2 – suite

Naissances vivantes, selon le poids à la naissance, Canada, provinces et territoires — Hommes

Poids à la naissance	Lieu de résidence de la mère								
	Canada	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoire du Yukon	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Inconnu
	nombre								
2002									
Total	168 842	7 215	6 012	19 803	20 694	167	289	376	3
Moins de 500 grammes	164	8	5	32	19	0	2	0	0
500 à 1 499 grammes	1 478	70	47	205	187	3	3	0	0
500 à 749 grammes	288	16	12	51	38	0	0	0	0
750 à 999 grammes	322	16	6	43	44	1	0	0	0
1 000 à 1 249 grammes	383	20	10	56	41	0	0	0	0
1 250 à 1 499 grammes	485	18	19	55	64	2	3	0	0
1 500 à 2 499 grammes	7 451	288	243	970	851	5	13	36	0
1 500 à 1 749 grammes	650	31	24	90	75	0	2	4	0
1 750 à 1 999 grammes	1 203	57	42	148	139	0	2	7	0
2 000 à 2 249 grammes	1 922	61	69	265	218	3	3	5	0
2 250 à 2 499 grammes	3 676	139	108	467	419	2	6	20	0
2 500 à 4 499 grammes	154 427	6 542	5 484	18 073	18 986	151	250	332	3
2 500 à 2 749 grammes	7 080	281	208	861	860	6	5	13	0
2 750 à 2 999 grammes	13 659	500	440	1 667	1 635	11	19	23	0
3 000 à 3 249 grammes	23 545	863	721	2 811	2 798	18	28	49	0
3 250 à 3 499 grammes	31 465	1 319	1 081	3 685	3 739	29	36	67	0
3 500 à 3 749 grammes	31 868	1 340	1 172	3 712	3 950	28	64	77	0
3 750 à 3 999 grammes	24 457	1 106	905	2 807	3 043	32	49	62	1
4 000 à 4 249 grammes	14 800	710	612	1 705	1 985	15	28	25	2
4 250 à 4 499 grammes	7 553	423	345	825	976	12	21	16	0
4 500 grammes et plus	4 872	306	232	523	611	8	18	8	0
4 500 à 4 749 grammes	3 158	196	134	335	421	4	14	5	0
4 750 à 4 999 grammes	1 130	69	58	131	137	3	3	3	0
5 000 à 5 249 grammes	397	24	20	39	36	1	1	0	0
5 250 à 5 499 grammes	112	14	11	12	10	0	0	0	0
5 500 grammes et plus	75	3	9	6	7	0	0	0	0
Non déclaré	450	1	1	0	40	0	3	0	0
	pourcentage								
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins de 500 grammes	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,0	0,7	0,0	0,0
500 à 1 499 grammes	0,9	1,0	0,8	1,0	0,9	1,8	1,0	0,0	0,0
500 à 749 grammes	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
750 à 999 grammes	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,6	0,0	0,0	0,0
1 000 à 1 249 grammes	0,2	0,3	0,2	0,3	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
1 250 à 1 499 grammes	0,3	0,2	0,3	0,3	0,3	1,2	1,0	0,0	0,0
1 500 à 2 499 grammes	4,4	4,0	4,0	4,9	4,1	3,0	4,5	9,6	0,0
1 500 à 1 749 grammes	0,4	0,4	0,4	0,5	0,4	0,0	0,7	1,1	0,0
1 750 à 1 999 grammes	0,7	0,8	0,7	0,7	0,7	0,0	0,7	1,9	0,0
2 000 à 2 249 grammes	1,1	0,8	1,1	1,3	1,1	1,8	1,0	1,3	0,0
2 250 à 2 499 grammes	2,2	1,9	1,8	2,4	2,0	1,2	2,1	5,3	0,0
2 500 à 4 499 grammes	91,5	90,7	91,2	91,3	91,7	90,4	86,5	88,3	100,0
2 500 à 2 749 grammes	4,2	3,9	3,5	4,3	4,2	3,6	1,7	3,5	0,0
2 750 à 2 999 grammes	8,1	6,9	7,3	8,4	7,9	6,6	6,6	6,1	0,0
3 000 à 3 249 grammes	13,9	12,0	12,0	14,2	13,5	10,8	9,7	13,0	0,0
3 250 à 3 499 grammes	18,6	18,3	18,0	18,6	18,1	17,4	12,5	17,8	0,0
3 500 à 3 749 grammes	18,9	18,6	19,5	18,7	19,1	16,8	22,1	20,5	0,0
3 750 à 3 999 grammes	14,5	15,3	15,1	14,2	14,7	19,2	17,0	16,5	33,3
4 000 à 4 249 grammes	8,8	9,8	10,2	8,6	9,6	9,0	9,7	6,6	66,7
4 250 à 4 499 grammes	4,5	5,9	5,7	4,2	4,7	7,2	7,3	4,3	0,0
4 500 grammes et plus	2,9	4,2	3,9	2,6	3,0	4,8	6,2	2,1	0,0
4 500 à 4 749 grammes	1,9	2,7	2,2	1,7	2,0	2,4	4,8	1,3	0,0
4 750 à 4 999 grammes	0,7	1,0	1,0	0,7	0,7	1,8	1,0	0,8	0,0
5 000 à 5 249 grammes	0,2	0,3	0,3	0,2	0,2	0,6	0,3	0,0	0,0
5 250 à 5 499 grammes	0,1	0,2	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
5 500 grammes et plus	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Non déclaré	0,3	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	1,0	0,0	0,0

Nota : Voir Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes.

Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances (Tableau CANSIM 102-4509)

Tableau 4-3

Naissances vivantes, selon le poids à la naissance, Canada, provinces et territoires — Femmes

Poids à la naissance	Lieu de résidence de la mère						
	Canada	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
	nombre						
2002							
Total	159 960	2 324	683	4 245	3 454	35 237	62 467
Moins de 500 grammes	163	3	0	1	2	41	55
500 à 1 499 grammes	1 335	11	6	49	30	263	539
500 à 749 grammes	277	3	1	10	8	69	101
750 à 999 grammes	262	3	1	6	6	53	111
1 000 à 1 249 grammes	334	0	4	16	7	62	126
1 250 à 1 499 grammes	462	5	0	17	9	79	201
1 500 à 2 499 grammes	8 209	107	36	210	148	1 796	3 341
1 500 à 1 749 grammes	691	5	3	24	10	143	283
1 750 à 1 999 grammes	1 163	17	6	22	20	250	497
2 000 à 2 249 grammes	2 120	36	9	55	45	456	832
2 250 à 2 499 grammes	4 235	49	18	109	73	947	1 729
2 500 à 4 499 grammes	147 441	2 132	630	3 894	3 208	32 436	57 531
2 500 à 2 749 grammes	8 759	102	24	225	181	2 055	3 505
2 750 à 2 999 grammes	17 198	226	51	388	390	4 106	6 645
3 000 à 3 249 grammes	27 875	306	119	685	525	6 516	11 032
3 250 à 3 499 grammes	32 917	450	120	828	683	7 466	12 947
3 500 à 3 749 grammes	28 383	460	148	774	638	6 048	10 972
3 750 à 3 999 grammes	18 641	335	91	575	418	3 690	7 176
4 000 à 4 249 grammes	9 490	172	57	273	245	1 856	3 628
4 250 à 4 499 grammes	4 178	81	20	146	128	699	1 626
4 500 grammes et plus	2 371	53	11	91	66	333	986
4 500 à 4 749 grammes	1 588	36	7	63	42	245	649
4 750 à 4 999 grammes	507	8	2	23	18	67	225
5 000 à 5 249 grammes	193	7	1	4	5	15	74
5 250 à 5 499 grammes	60	1	1	1	1	3	29
5 500 grammes et plus	23	1	0	0	0	3	9
Non déclaré	441	18	0	0	0	368	15
	pourcentage						
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins de 500 grammes	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
500 à 1 499 grammes	0,8	0,5	0,9	1,2	0,9	0,7	0,9
500 à 749 grammes	0,2	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2
750 à 999 grammes	0,2	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2
1 000 à 1 249 grammes	0,2	0,0	0,6	0,4	0,2	0,2	0,2
1 250 à 1 499 grammes	0,3	0,2	0,0	0,4	0,3	0,2	0,3
1 500 à 2 499 grammes	5,1	4,6	5,3	4,9	4,3	5,1	5,3
1 500 à 1 749 grammes	0,4	0,2	0,4	0,6	0,3	0,4	0,5
1 750 à 1 999 grammes	0,7	0,7	0,9	0,5	0,6	0,7	0,8
2 000 à 2 249 grammes	1,3	1,5	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3
2 250 à 2 499 grammes	2,6	2,1	2,6	2,6	2,1	2,7	2,8
2 500 à 4 499 grammes	92,2	91,7	92,2	91,7	92,9	92,1	92,1
2 500 à 2 749 grammes	5,5	4,4	3,5	5,3	5,2	5,8	5,6
2 750 à 2 999 grammes	10,8	9,7	7,5	9,1	11,3	11,7	10,6
3 000 à 3 249 grammes	17,4	13,2	17,4	16,1	15,2	18,5	17,7
3 250 à 3 499 grammes	20,6	19,4	17,6	19,5	19,8	21,2	20,7
3 500 à 3 749 grammes	17,7	19,8	21,7	18,2	18,5	17,2	17,6
3 750 à 3 999 grammes	11,7	14,4	13,3	13,5	12,1	10,5	11,5
4 000 à 4 249 grammes	5,9	7,4	8,3	6,4	7,1	5,3	5,8
4 250 à 4 499 grammes	2,6	3,5	2,9	3,4	3,7	2,0	2,6
4 500 grammes et plus	1,5	2,3	1,6	2,1	1,9	0,9	1,6
4 500 à 4 749 grammes	1,0	1,5	1,0	1,5	1,2	0,7	1,0
4 750 à 4 999 grammes	0,3	0,3	0,3	0,5	0,5	0,2	0,4
5 000 à 5 249 grammes	0,1	0,3	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1
5 250 à 5 499 grammes	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
5 500 grammes et plus	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Non déclaré	0,3	0,8	0,0	0,0	0,0	1,0	0,0

Tableau 4-3 – suite

Naissances vivantes, selon le poids à la naissance, Canada, provinces et territoires — Femmes

Poids à la naissance	Lieu de résidence de la mère								
	Canada	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoire du Yukon	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Inconnu
	nombre								
2002									
Total	159 960	6 673	5 749	18 888	19 371	172	346	350	1
Moins de 500 grammes	163	8	5	30	18	0	0	0	0
500 à 1 499 grammes	1 335	41	50	182	157	0	2	5	0
500 à 749 grammes	277	8	12	34	31	0	0	0	0
750 à 999 grammes	262	6	7	36	32	0	0	1	0
1 000 à 1 249 grammes	334	6	9	58	42	0	2	2	0
1 250 à 1 499 grammes	462	21	22	54	52	0	0	2	0
1 500 à 2 499 grammes	8 209	301	251	1 088	905	3	11	12	0
1 500 à 1 749 grammes	691	36	27	91	68	0	1	0	0
1 750 à 1 999 grammes	1 163	40	39	143	128	0	0	1	0
2 000 à 2 249 grammes	2 120	79	74	282	241	1	5	5	0
2 250 à 2 499 grammes	4 235	146	111	572	468	2	5	6	0
2 500 à 4 499 grammes	147 441	6 177	5 335	17 362	17 928	163	321	323	1
2 500 à 2 749 grammes	8 759	274	273	1 044	1 042	6	14	14	0
2 750 à 2 999 grammes	17 198	594	560	2 119	2 032	12	27	47	1
3 000 à 3 249 grammes	27 875	1 070	923	3 232	3 323	27	53	64	0
3 250 à 3 499 grammes	32 917	1 363	1 093	3 819	3 968	34	68	78	0
3 500 à 3 749 grammes	28 383	1 254	1 082	3 393	3 443	37	73	61	0
3 750 à 3 999 grammes	18 641	853	799	2 206	2 382	32	51	33	0
4 000 à 4 249 grammes	9 490	503	413	1 105	1 189	8	24	17	0
4 250 à 4 499 grammes	4 178	266	192	444	549	7	11	9	0
4 500 grammes et plus	2 371	146	108	226	326	6	10	9	0
4 500 à 4 749 grammes	1 588	96	65	145	224	4	4	8	0
4 750 à 4 999 grammes	507	31	18	46	62	2	4	1	0
5 000 à 5 249 grammes	193	13	19	24	30	0	1	0	0
5 250 à 5 499 grammes	60	4	6	7	6	0	1	0	0
5 500 grammes et plus	23	2	0	4	4	0	0	0	0
Non déclaré	441	0	0	0	37	0	2	1	0
	pourcentage								
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins de 500 grammes	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
500 à 1 499 grammes	0,8	0,6	0,9	1,0	0,8	0,0	0,6	1,4	0,0
500 à 749 grammes	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
750 à 999 grammes	0,2	0,1	0,1	0,2	0,2	0,0	0,0	0,3	0,0
1 000 à 1 249 grammes	0,2	0,1	0,2	0,3	0,2	0,0	0,6	0,6	0,0
1 250 à 1 499 grammes	0,3	0,3	0,4	0,3	0,3	0,0	0,0	0,6	0,0
1 500 à 2 499 grammes	5,1	4,5	4,4	5,8	4,7	1,7	3,2	3,4	0,0
1 500 à 1 749 grammes	0,4	0,5	0,5	0,5	0,4	0,0	0,3	0,0	0,0
1 750 à 1 999 grammes	0,7	0,6	0,7	0,8	0,7	0,0	0,0	0,3	0,0
2 000 à 2 249 grammes	1,3	1,2	1,3	1,5	1,2	0,6	1,4	1,4	0,0
2 250 à 2 499 grammes	2,6	2,2	1,9	3,0	2,4	1,2	1,4	1,7	0,0
2 500 à 4 499 grammes	92,2	92,6	92,8	91,9	92,6	94,8	92,8	92,3	100,0
2 500 à 2 749 grammes	5,5	4,1	4,7	5,5	5,4	3,5	4,0	4,0	0,0
2 750 à 2 999 grammes	10,8	8,9	9,7	11,2	10,5	7,0	7,8	13,4	100,0
3 000 à 3 249 grammes	17,4	16,0	16,1	17,1	17,2	15,7	15,3	18,3	0,0
3 250 à 3 499 grammes	20,6	20,4	19,0	20,2	20,5	19,8	19,7	22,3	0,0
3 500 à 3 749 grammes	17,7	18,8	18,8	18,0	17,8	21,5	21,1	17,4	0,0
3 750 à 3 999 grammes	11,7	12,8	13,9	11,7	12,3	18,6	14,7	9,4	0,0
4 000 à 4 249 grammes	5,9	7,5	7,2	5,9	6,1	4,7	6,9	4,9	0,0
4 250 à 4 499 grammes	2,6	4,0	3,3	2,4	2,8	4,1	3,2	2,6	0,0
4 500 grammes et plus	1,5	2,2	1,9	1,2	1,7	3,5	2,9	2,6	0,0
4 500 à 4 749 grammes	1,0	1,4	1,1	0,8	1,2	2,3	1,2	2,3	0,0
4 750 à 4 999 grammes	0,3	0,5	0,3	0,2	0,3	1,2	1,2	0,3	0,0
5 000 à 5 249 grammes	0,1	0,2	0,3	0,1	0,2	0,0	0,3	0,0	0,0
5 250 à 5 499 grammes	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0
5 500 grammes et plus	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Non déclaré	0,3	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,6	0,3	0,0

Nota : Voir Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes.

Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances (Tableau CANSIM 102-4509)

Tableau 5-1

Naissances vivantes, selon les semaines de gestation, Canada, provinces et territoires — Hommes et femmes

Semaines de gestation	Lieu de résidence de la mère						Ontario
	Canada	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	
	nombre						
2002							
Total	328 802	4 651	1 328	8 663	7 046	72 477	128 528
42 semaines et plus	2 987	28	11	174	72	351	902
37 à 41 semaines	300 424	4 288	1 238	7 837	6 456	66 065	118 210
37 à 39 semaines	153 637	2 002	594	3 476	3 075	36 845	60 663
40 à 41 semaines	146 787	2 286	644	4 361	3 381	29 220	57 547
Moins de 37 semaines	24 514	326	78	650	518	5 367	9 374
28 à 36 semaines	23 071	313	74	611	486	5 055	8 858
28 à 31 semaines	2 174	33	4	64	38	399	890
32 à 33 semaines	2 987	38	11	84	71	583	1 276
34 à 36 semaines	17 910	242	59	463	377	4 073	6 692
20 à 27 semaines	1 402	13	4	38	32	295	508
20 à 23 semaines	461	6	0	10	7	104	144
24 à 27 semaines	941	7	4	28	25	191	364
Moins de 20 semaines	41	0	0	1	0	17	8
Non déclarées	877	9	1	2	0	694	42
	pourcentage						
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
42 semaines et plus	0,9	0,6	0,8	2,0	1,0	0,5	0,7
37 à 41 semaines	91,4	92,2	93,2	90,5	91,6	91,2	92,0
37 à 39 semaines	46,7	43,0	44,7	40,1	43,6	50,8	47,2
40 à 41 semaines	44,6	49,2	48,5	50,3	48,0	40,3	44,8
Moins de 37 semaines	7,5	7,0	5,9	7,5	7,4	7,4	7,3
28 à 36 semaines	7,0	6,7	5,6	7,1	6,9	7,0	6,9
28 à 31 semaines	0,7	0,7	0,3	0,7	0,5	0,6	0,7
32 à 33 semaines	0,9	0,8	0,8	1,0	1,0	0,8	1,0
34 à 36 semaines	5,4	5,2	4,4	5,3	5,4	5,6	5,2
20 à 27 semaines	0,4	0,3	0,3	0,4	0,5	0,4	0,4
20 à 23 semaines	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
24 à 27 semaines	0,3	0,2	0,3	0,3	0,4	0,3	0,3
Moins de 20 semaines	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Non déclarées	0,3	0,2	0,1	0,0	0,0	1,0	0,0

Tableau 5-1 – suite

Naissances vivantes, selon les semaines de gestation, Canada, provinces et territoires — Hommes et femmes

Semaines de gestation	Lieu de résidence de la mère								
	Canada	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoire du Yukon	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Inconnu
	nombre								
2002									
Total	328 802	13 888	11 761	38 691	40 065	339	635	726	4
42 semaines et plus	2 987	379	189	450	404	12	12	3	0
37 à 41 semaines	300 424	12 445	10 735	34 919	36 731	308	568	620	4
37 à 39 semaines	153 637	5 590	5 096	17 689	17 884	103	218	400	2
40 à 41 semaines	146 787	6 855	5 639	17 230	18 847	205	350	220	2
Moins de 37 semaines	24 514	1 034	837	3 320	2 857	19	51	83	0
28 à 36 semaines	23 071	975	787	3 086	2 676	18	49	83	0
28 à 31 semaines	2 174	96	78	286	266	2	9	9	0
32 à 33 semaines	2 987	101	116	381	310	3	3	10	0
34 à 36 semaines	17 910	778	593	2 419	2 100	13	37	64	0
20 à 27 semaines	1 402	56	50	225	178	1	2	0	0
20 à 23 semaines	461	24	14	94	56	0	2	0	0
24 à 27 semaines	941	32	36	131	122	1	0	0	0
Moins de 20 semaines	41	3	0	9	3	0	0	0	0
Non déclarées	877	30	0	2	73	0	4	20	0
	pourcentage								
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
42 semaines et plus	0,9	2,7	1,6	1,2	1,0	3,5	1,9	0,4	0,0
37 à 41 semaines	91,4	89,6	91,3	90,3	91,7	90,9	89,4	85,4	100,0
37 à 39 semaines	46,7	40,3	43,3	45,7	44,6	30,4	34,3	55,1	50,0
40 à 41 semaines	44,6	49,4	47,9	44,5	47,0	60,5	55,1	30,3	50,0
Moins de 37 semaines	7,5	7,4	7,1	8,6	7,1	5,6	8,0	11,4	0,0
28 à 36 semaines	7,0	7,0	6,7	8,0	6,7	5,3	7,7	11,4	0,0
28 à 31 semaines	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,6	1,4	1,2	0,0
32 à 33 semaines	0,9	0,7	1,0	1,0	0,8	0,9	0,5	1,4	0,0
34 à 36 semaines	5,4	5,6	5,0	6,3	5,2	3,8	5,8	8,8	0,0
20 à 27 semaines	0,4	0,4	0,4	0,6	0,4	0,3	0,3	0,0	0,0
20 à 23 semaines	0,1	0,2	0,1	0,2	0,1	0,0	0,3	0,0	0,0
24 à 27 semaines	0,3	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,0	0,0	0,0
Moins de 20 semaines	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Non déclarées	0,3	0,2	0,0	0,0	0,2	0,0	0,6	2,8	0,0

Nota : Voir Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes.

Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances (Tableau CANSIM 102-4512)

Tableau 5-2

Naissances vivantes, selon les semaines de gestation, Canada, provinces et territoires — Hommes

Semaines de gestation	Lieu de résidence de la mère						Ontario
	Canada	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	
nombre							
2002							
Total	168 842	2 327	645	4 418	3 592	37 240	66 061
42 semaines et plus	1 572	17	7	98	32	199	459
37 à 41 semaines	153 500	2 137	602	3 982	3 271	33 777	60 505
37 à 39 semaines	79 026	1 008	295	1 734	1 549	18 908	31 215
40 à 41 semaines	74 474	1 129	307	2 248	1 722	14 869	29 290
Moins de 37 semaines	13 320	171	36	337	289	2 902	5 076
28 à 36 semaines	12 530	164	35	315	273	2 739	4 797
28 à 31 semaines	1 197	21	2	35	19	216	485
32 à 33 semaines	1 636	16	4	43	50	315	701
34 à 36 semaines	9 697	127	29	237	204	2 208	3 611
20 à 27 semaines	761	7	1	21	16	152	272
20 à 23 semaines	241	4	0	6	3	50	71
24 à 27 semaines	520	3	1	15	13	102	201
Moins de 20 semaines	29	0	0	1	0	11	7
Non déclarées	450	2	0	1	0	362	21
pourcentage							
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
42 semaines et plus	0,9	0,7	1,1	2,2	0,9	0,5	0,7
37 à 41 semaines	90,9	91,8	93,3	90,1	91,1	90,7	91,6
37 à 39 semaines	46,8	43,3	45,7	39,2	43,1	50,8	47,3
40 à 41 semaines	44,1	48,5	47,6	50,9	47,9	39,9	44,3
Moins de 37 semaines	7,9	7,3	5,6	7,6	8,0	7,8	7,7
28 à 36 semaines	7,4	7,0	5,4	7,1	7,6	7,4	7,3
28 à 31 semaines	0,7	0,9	0,3	0,8	0,5	0,6	0,7
32 à 33 semaines	1,0	0,7	0,6	1,0	1,4	0,8	1,1
34 à 36 semaines	5,7	5,5	4,5	5,4	5,7	5,9	5,5
20 à 27 semaines	0,5	0,3	0,2	0,5	0,4	0,4	0,4
20 à 23 semaines	0,1	0,2	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
24 à 27 semaines	0,3	0,1	0,2	0,3	0,4	0,3	0,3
Moins de 20 semaines	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Non déclarées	0,3	0,1	0,0	0,0	0,0	1,0	0,0

Tableau 5-2 – suite

Naissances vivantes, selon les semaines de gestation, Canada, provinces et territoires — Hommes

Semaines de gestation	Lieu de résidence de la mère								
	Canada	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoire du Yukon	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Inconnu
nombre									
2002									
Total	168 842	7 215	6 012	19 803	20 694	167	289	376	3
42 semaines et plus	1 572	207	96	245	200	4	6	2	0
37 à 41 semaines	153 500	6 411	5 465	17 737	18 892	149	253	316	3
37 à 39 semaines	79 026	2 922	2 695	9 109	9 238	55	91	206	1
40 à 41 semaines	74 474	3 489	2 770	8 628	9 654	94	162	110	2
Moins de 37 semaines	13 320	583	451	1 820	1 565	14	28	48	0
28 à 36 semaines	12 530	544	426	1 686	1 464	13	26	48	0
28 à 31 semaines	1 197	54	39	154	157	2	6	7	0
32 à 33 semaines	1 636	57	67	202	171	1	3	6	0
34 à 36 semaines	9 697	433	320	1 330	1 136	10	17	35	0
20 à 27 semaines	761	37	25	128	99	1	2	0	0
20 à 23 semaines	241	16	9	51	29	0	2	0	0
24 à 27 semaines	520	21	16	77	70	1	0	0	0
Moins de 20 semaines	29	2	0	6	2	0	0	0	0
Non déclarées	450	14	0	1	37	0	2	10	0
pourcentage									
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
42 semaines et plus	0,9	2,9	1,6	1,2	1,0	2,4	2,1	0,5	0,0
37 à 41 semaines	90,9	88,9	90,9	89,6	91,3	89,2	87,5	84,0	100,0
37 à 39 semaines	46,8	40,5	44,8	46,0	44,6	32,9	31,5	54,8	33,3
40 à 41 semaines	44,1	48,4	46,1	43,6	46,7	56,3	56,1	29,3	66,7
Moins de 37 semaines	7,9	8,1	7,5	9,2	7,6	8,4	9,7	12,8	0,0
28 à 36 semaines	7,4	7,5	7,1	8,5	7,1	7,8	9,0	12,8	0,0
28 à 31 semaines	0,7	0,7	0,6	0,8	0,8	1,2	2,1	1,9	0,0
32 à 33 semaines	1,0	0,8	1,1	1,0	0,8	0,6	1,0	1,6	0,0
34 à 36 semaines	5,7	6,0	5,3	6,7	5,5	6,0	5,9	9,3	0,0
20 à 27 semaines	0,5	0,5	0,4	0,6	0,5	0,6	0,7	0,0	0,0
20 à 23 semaines	0,1	0,2	0,1	0,3	0,1	0,0	0,7	0,0	0,0
24 à 27 semaines	0,3	0,3	0,3	0,4	0,3	0,6	0,0	0,0	0,0
Moins de 20 semaines	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Non déclarées	0,3	0,2	0,0	0,0	0,2	0,0	0,7	2,7	0,0

Nota : Voir Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes.

Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances (Tableau CANSIM 102-4512)

Tableau 5-3

Naissances vivantes, selon les semaines de gestation, Canada, provinces et territoires — Femmes

Semaines de gestation	Lieu de résidence de la mère						Ontario
	Canada	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	
nombre							
2002							
Total	159 960	2 324	683	4 245	3 454	35 237	62 467
42 semaines et plus	1 415	11	4	76	40	152	443
37 à 41 semaines	146 924	2 151	636	3 855	3 185	32 288	57 705
37 à 39 semaines	74 611	994	299	1 742	1 526	17 937	29 448
40 à 41 semaines	72 313	1 157	337	2 113	1 659	14 351	28 257
Moins de 37 semaines	11 194	155	42	313	229	2 465	4 298
28 à 36 semaines	10 541	149	39	296	213	2 316	4 061
28 à 31 semaines	977	12	2	29	19	183	405
32 à 33 semaines	1 351	22	7	41	21	268	575
34 à 36 semaines	8 213	115	30	226	173	1 865	3 081
20 à 27 semaines	641	6	3	17	16	143	236
20 à 23 semaines	220	2	0	4	4	54	73
24 à 27 semaines	421	4	3	13	12	89	163
Moins de 20 semaines	12	0	0	0	0	6	1
Non déclarées	427	7	1	1	0	332	21
pourcentage							
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
42 semaines et plus	0,9	0,5	0,6	1,8	1,2	0,4	0,7
37 à 41 semaines	91,9	92,6	93,1	90,8	92,2	91,6	92,4
37 à 39 semaines	46,6	42,8	43,8	41,0	44,2	50,9	47,1
40 à 41 semaines	45,2	49,8	49,3	49,8	48,0	40,7	45,2
Moins de 37 semaines	7,0	6,7	6,1	7,4	6,6	7,0	6,9
28 à 36 semaines	6,6	6,4	5,7	7,0	6,2	6,6	6,5
28 à 31 semaines	0,6	0,5	0,3	0,7	0,6	0,5	0,6
32 à 33 semaines	0,8	0,9	1,0	1,0	0,6	0,8	0,9
34 à 36 semaines	5,1	4,9	4,4	5,3	5,0	5,3	4,9
20 à 27 semaines	0,4	0,3	0,4	0,4	0,5	0,4	0,4
20 à 23 semaines	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,2	0,1
24 à 27 semaines	0,3	0,2	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3
Moins de 20 semaines	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Non déclarées	0,3	0,3	0,1	0,0	0,0	0,9	0,0

Tableau 5-3 – suite

Naissances vivantes, selon les semaines de gestation, Canada, provinces et territoires — Femmes

Semaines de gestation	Lieu de résidence de la mère								
	Canada	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoire du Yukon	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Inconnu
	nombre								
2002									
Total	159 960	6 673	5 749	18 888	19 371	172	346	350	1
42 semaines et plus	1 415	172	93	205	204	8	6	1	0
37 à 41 semaines	146 924	6 034	5 270	17 182	17 839	159	315	304	1
37 à 39 semaines	74 611	2 668	2 401	8 580	8 646	48	127	194	1
40 à 41 semaines	72 313	3 366	2 869	8 602	9 193	111	188	110	0
Moins de 37 semaines	11 194	451	386	1 500	1 292	5	23	35	0
28 à 36 semaines	10 541	431	361	1 400	1 212	5	23	35	0
28 à 31 semaines	977	42	39	132	109	0	3	2	0
32 à 33 semaines	1 351	44	49	179	139	2	0	4	0
34 à 36 semaines	8 213	345	273	1 089	964	3	20	29	0
20 à 27 semaines	641	19	25	97	79	0	0	0	0
20 à 23 semaines	220	8	5	43	27	0	0	0	0
24 à 27 semaines	421	11	20	54	52	0	0	0	0
Moins de 20 semaines	12	1	0	3	1	0	0	0	0
Non déclarées	427	16	0	1	36	0	2	10	0
	pourcentage								
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
42 semaines et plus	0,9	2,6	1,6	1,1	1,1	4,7	1,7	0,3	0,0
37 à 41 semaines	91,9	90,4	91,7	91,0	92,1	92,4	91,0	86,9	100,0
37 à 39 semaines	46,6	40,0	41,8	45,4	44,6	27,9	36,7	55,4	100,0
40 à 41 semaines	45,2	50,4	49,9	45,5	47,5	64,5	54,3	31,4	0,0
Moins de 37 semaines	7,0	6,8	6,7	7,9	6,7	2,9	6,6	10,0	0,0
28 à 36 semaines	6,6	6,5	6,3	7,4	6,3	2,9	6,6	10,0	0,0
28 à 31 semaines	0,6	0,6	0,7	0,7	0,6	0,0	0,9	0,6	0,0
32 à 33 semaines	0,8	0,7	0,9	0,9	0,7	1,2	0,0	1,1	0,0
34 à 36 semaines	5,1	5,2	4,7	5,8	5,0	1,7	5,8	8,3	0,0
20 à 27 semaines	0,4	0,3	0,4	0,5	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0
20 à 23 semaines	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
24 à 27 semaines	0,3	0,2	0,3	0,3	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Moins de 20 semaines	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Non déclarées	0,3	0,2	0,0	0,0	0,2	0,0	0,6	2,9	0,0

Nota : Voir Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes.

Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances (Tableau CANSIM 102-4512)

Tableau 6-1

Naissances vivantes, selon les caractéristiques de la mère et de l'enfant, Canada — Indicateurs de poids à la naissance

Caractéristiques de la mère et de l'enfant	Naissances ¹ vivantes	Poids à la naissance			
		Moins de 1 500 grammes	Moins de 2 500 grammes	2 500 à 4 499 grammes	4 500 grammes et plus
		nombre	pourcentage		
2002					
Âge de la mère, tous les âges²	328 802	1,0	5,7	91,9	2,2
Moins de 20 ans	15 533	1,2	6,4	91,6	1,8
20 à 34 ans	258 143	0,9	5,4	92,1	2,2
35 à 49 ans	55 108	1,2	6,8	90,6	2,4
Non déclaré ³	18	0,0	5,6	61,1	0,0
Total, parité de la mère	328 802	1,0	5,7	91,9	2,2
Première naissance vivante	145 195	1,0	6,1	92,0	1,6
Deuxième naissance vivante	117 073	0,8	5,1	92,3	2,4
Troisième naissance vivante et plus	66 459	1,0	6,2	90,4	3,1
Non déclarée	75	1,3	2,7	49,3	2,7
Total, état matrimonial de la mère	328 802	1,0	5,7	91,9	2,2
Mariée	209 698	0,9	5,4	92,1	2,3
Non mariée	95 156	1,0	6,2	91,4	1,9
Non déclaré	23 948	1,4	6,7	90,6	2,4
Total, lieu de naissance de la mère	328 802	1,0	5,7	91,9	2,2
Canada	245 865	0,9	5,4	91,8	2,5
À l'extérieur du Canada	78 056	1,0	6,5	92,1	1,4
Non déclaré	4 881	1,5	7,2	90,7	1,2
Hommes et femmes	328 802	1,0	5,7	91,9	2,2
Hommes	168 842	1,0	5,4	91,5	2,9
Femmes	159 960	0,9	6,1	92,2	1,5
Total, types de naissance	328 802	1,0	5,7	91,9	2,2
Simple	319 241	0,7	4,3	93,1	2,3
Multiple	9 561	10,0	52,7	47,2	0,0
Total, semaines de gestation	328 802	1,0	5,7	91,9	2,2
Moins de 28 semaines	1 443	98,7	99,2	0,2	0,0
28 à 36 semaines	23 071	7,2	50,7	48,8	0,2
37 à 41 semaines	300 424	0,0	1,9	95,6	2,3
42 semaines et plus	2 987	0,1	0,3	92,1	7,5
Non déclarées	877	1,5	5,1	74,9	0,7

1. Nombre de naissances vivantes comprend les naissances où le poids à la naissance est inconnu.

2. Âge au dernier anniversaire précédant l'accouchement.

3. Par souci de confidentialité, les naissances vivantes issues des mères âgées de 50 ans et plus sont comprises dans la catégorie « Âge de la mère, non déclaré ».

Nota : Voir *Qualité des données, concepts et méthodologie* — Notes.

Source : Statistique Canada, *Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances (Tableau CANSIM 102-4511)*

Tableau 6-2

Naissances vivantes, selon les caractéristiques de la mère et de l'enfant, Canada — Indicateurs des semaines de gestation

Caractéristiques de la mère et de l'enfant	Naissances vivantes	Gestation		
		Moins de 37 semaines	37 à 41 semaines	42 semaines et plus
	nombre	pourcentage		
2002				
Âge de la mère, tous les âges ¹	328 802	7,5	91,4	0,9
Moins de 20 ans	15 533	8,0	90,2	1,5
20 à 34 ans	258 143	7,2	91,7	0,9
35 à 49 ans	55 108	8,6	90,3	0,9
Non déclaré ²	18	16,7	50,0	0,0
Total, parité de la mère	328 802	7,5	91,4	0,9
Première naissance vivante	145 195	7,6	91,0	1,1
Deuxième naissance vivante	117 073	6,8	92,4	0,6
Troisième naissance vivante et plus	66 459	8,3	90,5	0,9
Non déclarée	75	2,7	44,0	0,0
Total, état matrimonial de la mère	328 802	7,5	91,4	0,9
Mariée	209 698	7,1	91,9	0,8
Non mariée	95 156	8,0	90,5	1,0
Non déclaré	23 948	8,4	90,5	0,9
Total, lieu de naissance de la mère	328 802	7,5	91,4	0,9
Canada	245 865	7,5	91,3	1,0
À l'extérieur du Canada	78 056	7,4	91,7	0,7
Non déclaré	4 881	8,6	89,1	0,6
Hommes et femmes	328 802	7,5	91,4	0,9
Hommes	168 842	7,9	90,9	0,9
Femmes	159 960	7,0	91,9	0,9
Total, types de naissance	328 802	7,5	91,4	0,9
Simple	319 241	6,0	92,8	0,9
Multiple	9 561	55,2	44,6	0,0
Total, poids à la naissance	328 802	7,5	91,4	0,9
Moins de 500 grammes	327	99,4	0,6	0,0
500 à 1 499 grammes	2 813	98,3	1,2	0,1
1 500 à 2 499 grammes	15 660	64,2	35,6	0,1
2 500 à 4 499 grammes	301 868	3,7	95,1	0,9
4 500 grammes et plus	7 243	0,5	96,3	3,1
Non déclaré	891	9,4	71,4	0,2

1. Âge au dernier anniversaire précédant l'accouchement.

2. Par souci de confidentialité, les naissances vivantes issues des mères âgées de 50 ans et plus sont comprises dans la catégorie « Âge de la mère, non déclaré ».

Nota : Voir *Qualité des données, concepts et méthodologie* — Notes.

Source : Statistique Canada, *Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances (Tableau CANSIM 102-4513)*

Tableau 7

**Morts foetales (20 semaines et plus de gestation) et morts foetales tardives (28 semaines et plus de gestation),
Canada, provinces et territoires**

Lieu de résidence de la mère	Gestation	
	20 semaines et plus (morts foetales)	28 semaines et plus (morts foetales tardives)
2002		
Canada	2 015	1 028
Terre-Neuve-et-Labrador	24	12
Île-du-Prince-Édouard	6	3
Nouvelle-Écosse	79	30
Nouveau-Brunswick	33	21
Québec	286	199
Ontario	821	413
Manitoba	104	52
Saskatchewan	93	61
Alberta	250	119
Colombie-Britannique	298	106
Territoire du Yukon	3	2
Territoires du Nord-Ouest	4	3
Nunavut	14	7
Inconnu	0	0

Nota : Voir Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes.

Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les mortinaissances (Tableau CANSIM 102-4514)

Tableau 8-1

Naissances vivantes et morts foetales (mortinaissances), Canada, provinces et territoires — Type de naissance (simple ou multiple)

Lieu de résidence de la mère	Type de naissance								
	Total			Simple			Multiple		
	Total, naissances	Naissances vivantes	Morts foetales (mortinaissances)	Total, naissances	Naissances vivantes	Morts foetales (mortinaissances)	Total, naissances	Naissances vivantes	Morts foetales (mortinaissances)
2002									
Canada	330 817	328 802	2 015	321 105	319 241	1 864	9 712	9 561	151
Terre-Neuve-et-Labrador	4 675	4 651	24	4 539	4 521	18	136	130	6
Île-du-Prince-Édouard	1 334	1 328	6	1 288	1 282	6	46	46	0
Nouvelle-Écosse	8 742	8 663	79	8 501	8 427	74	241	236	5
Nouveau-Brunswick	7 079	7 046	33	6 897	6 865	32	182	181	1
Québec	72 763	72 477	286	70 927	70 660	267	1 836	1 817	19
Ontario	129 349	128 528	821	125 263	124 500	763	4 086	4 028	58
Manitoba	13 992	13 888	104	13 650	13 550	100	342	338	4
Saskatchewan	11 854	11 761	93	11 525	11 444	81	329	317	12
Alberta	38 941	38 691	250	37 685	37 457	228	1 256	1 234	22
Colombie-Britannique	40 363	40 065	298	39 133	38 855	278	1 230	1 210	20
Territoire du Yukon	342	339	3	334	331	3	8	8	0
Territoires du Nord-Ouest	639	635	4	631	627	4	8	8	0
Nunavut	740	726	14	728	718	10	12	8	4
Inconnu	4	4	0	4	4	0	0	0	0

Nota : Voir *Qualité des données, concepts et méthodologie* — Notes.

Source : Statistique Canada, *Statistique de l'état civil du Canada, Bases de données sur les naissances et sur les mortinaissances (Tableau CANSIM 102-4515)*

Tableau 8-2

Naissances vivantes et morts foetales (mortinaissances), Canada, provinces et territoires — Lieu de naissance (en milieu hospitalier et ailleurs qu'en milieu hospitalier)

Lieu de résidence de la mère	Naissances vivantes et morts foetales (mortinaissances)					
	Total, naissances		Naissances vivantes		Morts foetales (mortinaissances)	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
2002						
Canada						
Total, lieu de naissance	330 817	100,0	328 802	100,0	2 015	100,0
En milieu hospitalier	328 370	99,3	326 370	99,3	2 000	99,3
Ailleurs qu'en milieu hospitalier	2 371	0,7	2 359	0,7	12	0,6
Inconnu	76	0,0	73	0,0	3	0,1
Terre-Neuve-et-Labrador						
Total, lieu de naissance	4 675	100,0	4 651	100,0	24	100,0
En milieu hospitalier	4 662	99,7	4 639	99,7	23	95,8
Ailleurs qu'en milieu hospitalier	12	0,3	12	0,3	0	0,0
Inconnu	1	0,0	0	0,0	1	4,2
Île-du-Prince-Édouard						
Total, lieu de naissance	1 334	100,0	1 328	100,0	6	100,0
En milieu hospitalier	1 333	99,9	1 327	99,9	6	100,0
Ailleurs qu'en milieu hospitalier	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Inconnu	1	0,1	1	0,1	0	0,0
Nouvelle-Écosse						
Total, lieu de naissance	8 742	100,0	8 663	100,0	79	100,0
En milieu hospitalier	8 715	99,7	8 636	99,7	79	100,0
Ailleurs qu'en milieu hospitalier	26	0,3	26	0,3	0	0,0
Inconnu	1	0,0	1	0,0	0	0,0
Nouveau-Brunswick						
Total, lieu de naissance	7 079	100,0	7 046	100,0	33	100,0
En milieu hospitalier	7 073	99,9	7 040	99,9	33	100,0
Ailleurs qu'en milieu hospitalier	6	0,1	6	0,1	0	0,0
Inconnu	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Québec						
Total, lieu de naissance	72 763	100,0	72 477	100,0	286	100,0
En milieu hospitalier	72 640	99,8	72 357	99,8	283	99,0
Ailleurs qu'en milieu hospitalier	122	0,2	120	0,2	2	0,7
Inconnu	1	0,0	0	0,0	1	0,3
Ontario						
Total, lieu de naissance	129 349	100,0	128 528	100,0	821	100,0
En milieu hospitalier	128 367	99,2	127 547	99,2	820	99,9
Ailleurs qu'en milieu hospitalier	980	0,8	979	0,8	1	0,1
Inconnu	2	0,0	2	0,0	0	0,0
Manitoba						
Total, lieu de naissance	13 992	100,0	13 888	100,0	104	100,0
En milieu hospitalier	13 808	98,7	13 708	98,7	100	96,2
Ailleurs qu'en milieu hospitalier	183	1,3	179	1,3	4	3,8
Inconnu	1	0,0	1	0,0	0	0,0
Saskatchewan						
Total, lieu de naissance	11 854	100,0	11 761	100,0	93	100,0
En milieu hospitalier	11 828	99,8	11 735	99,8	93	100,0
Ailleurs qu'en milieu hospitalier	22	0,2	22	0,2	0	0,0
Inconnu	4	0,0	4	0,0	0	0,0
Alberta						
Total, lieu de naissance	38 941	100,0	38 691	100,0	250	100,0
En milieu hospitalier	38 545	99,0	38 298	99,0	247	98,8
Ailleurs qu'en milieu hospitalier	395	1,0	392	1,0	3	1,2
Inconnu	1	0,0	1	0,0	0	0,0
Colombie-Britannique						
Total, lieu de naissance	40 363	100,0	40 065	100,0	298	100,0
En milieu hospitalier	39 692	98,3	39 396	98,3	296	99,3
Ailleurs qu'en milieu hospitalier	608	1,5	607	1,5	1	0,3
Inconnu	63	0,2	62	0,2	1	0,3

Tableau 8-2 – suite

Naissances vivantes et morts foetales (mortinaissances), Canada, provinces et territoires — Lieu de naissance (en milieu hospitalier et ailleurs qu'en milieu hospitalier)

Lieu de résidence de la mère	Naissances vivantes et morts foetales (mortinaissances)					
	Total, naissances		Naissances vivantes		Morts foetales (mortinaissances)	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Territoire du Yukon						
Total, lieu de naissance	342	100,0	339	100,0	3	100,0
En milieu hospitalier	331	96,8	328	96,8	3	100,0
Ailleurs qu'en milieu hospitalier	11	3,2	11	3,2	0	0,0
Inconnu	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Territoires du Nord-Ouest						
Total, lieu de naissance	639	100,0	635	100,0	4	100,0
En milieu hospitalier	634	99,2	630	99,2	4	100,0
Ailleurs qu'en milieu hospitalier	4	0,6	4	0,6	0	0,0
Inconnu	1	0,2	1	0,2	0	0,0
Nunavut						
Total, lieu de naissance	740	100,0	726	100,0	14	100,0
En milieu hospitalier	738	99,7	725	99,9	13	92,9
Ailleurs qu'en milieu hospitalier	2	0,3	1	0,1	1	7,1
Inconnu	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Inconnu						
Total, lieu de naissance	4	100,0	4	100,0	0	0,0
En milieu hospitalier	4	100,0	4	100,0	0	0,0
Ailleurs qu'en milieu hospitalier	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Inconnu	0	0,0	0	0,0	0	0,0

Nota : Voir *Qualité des données, concepts et méthodologie* — Notes.

Source : Statistique Canada, *Statistique de l'état civil du Canada, Bases de données sur les naissances et les mortinaissances (Tableau CANSIM 102-4516)*

Définitions

Les définitions utilisées pour la production des tableaux statistiques sur les données canadiennes des statistiques de l'état civil sont celles recommandées par l'Organisation mondiale de la santé¹ et les Nations Unies².

Accouchement

Un accouchement peut comprendre la mise au monde d'un ou de plusieurs enfants vivants ou mort-nés. Le nombre d'accouchements durant une période donnée sera égal ou inférieur au nombre total de naissances, car les naissances multiples (jumeaux, triplés ou naissances d'ordre plus élevé) sont comptées comme des accouchements uniques.

Âge de la mère

Âge de la mère au dernier anniversaire précédant l'accouchement.

Âge moyen de la mère

Pour calculer l'âge moyen de la mère pour le Canada, une province ou un territoire, on additionne les âges des mères au moment de leur dernier anniversaire précédant l'accouchement, et on divise la somme par le nombre total de naissances vivantes dans la province ou le territoire concerné. Pour estimer l'âge moyen au point milieu de l'année, une statistique souvent utilisée dans les analyses, on ajoute 0,5 à l'âge moyen.

Cause de mort foetale (mortinaissance)

La cause de mort foetale (mortinaissance) qui est codée est la cause initiale de mort foetale. Elle est définie comme étant « (a) la maladie ou le traumatisme qui a déclenché l'évolution morbide conduisant directement au décès, ou (b) les circonstances de l'accident ou de la violence qui ont entraîné le traumatisme mortel »¹. Cette cause initiale de mort foetale est choisie d'après un certain nombre de conditions précisées sur le certificat médical de la cause de mort foetale (mortinaissance).

À partir de l'an 2000, au Canada, les causes de décès et de mort foetale (mortinaissance) sont codées conformément à la 10^e révision de la *Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes (CIM-10)* publiée par l'Organisation mondiale de la santé¹. L'ancienne révision, CIM-9³ était utilisée au Canada pour classer les causes de décès et de mort foetale (mortinaissance) de 1979 à 1999.

Codes de la CIM-10

Les codes de la *Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes (CIM)*, 10^e révision, ont été établis en 1992 par l'Organisation mondiale de la santé¹. Le manuel de la CIM-10 comprend la liste des codes particuliers attribués aux maladies, traumatismes et causes de décès et de mort foetale (mortinaissance).

État matrimonial de la mère

Situation conjugale légale de la mère au moment de l'accouchement. Les personnes qui vivent en union de fait sont classées dans la catégorie correspondant à leur état matrimonial légal. Une personne *célibataire* est une personne qui n'a jamais été mariée, ou dont le mariage a été annulé et qui ne s'est pas remariée. Une personne *séparée* est une personne qui est légalement mariée, mais qui ne vit pas avec son (sa) conjoint(e) parce que le couple ne veut plus vivre ensemble. Une personne *divorcée* est une personne qui est légalement divorcée et qui ne s'est

1. Organisation mondiale de la santé (OMS). *Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes, dixième révision, volumes 1 et 2 (CIM-10)*. Genève, 1992.

2. Nations Unies. *Principes et recommandations pour un système de statistiques de l'état civil*. Études statistiques, Série M, n° 19, rév. 1. New York, 1974.

3. Organisation mondiale de la santé (OMS). *Classification internationale des maladies, révision de 1974, volume 1 (CIM-9)*. Genève, 1977.

pas remariée. Une personne *mariée* est une personne qui est légalement mariée et qui n'est pas séparée. Une personne *veuve* est une personne dont le (la) conjoint(e) est mort(e) et qui ne s'est pas remariée.

Médiane des poids à la naissance

La médiane est la valeur centrale d'un ensemble ordonné de valeurs (p. ex., les poids à la naissance des nouveaux-nés classés par ordre croissant). Si le nombre de valeurs est pair, la médiane correspond à la moyenne arithmétique des deux valeurs centrales.

Mort foetale (mortinaissance)

Décès d'un produit de conception, lorsque ce décès est survenu avant l'expulsion ou l'extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation; le décès est indiqué par le fait qu'après cette séparation, le fœtus ne respire ni ne manifeste aucun autre signe de vie, tel que battement du cœur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté. Seules les morts foetales où le produit de conception a un poids à la naissance de 500 grammes ou plus ou la durée de la grossesse est de 20 semaines ou plus sont enregistrées au Canada.

Le Québec et la Saskatchewan (et le Nouveau-Brunswick, avant novembre 1996), exigent uniquement que soient déclarées les morts foetales (mortinaissances) pour lesquelles le poids à la naissance est d'au moins de 500 grammes, indépendamment de la durée de la gestation. Jusqu'en 1997, l'Île-du-Prince-Édouard exigeait que soit déclarée toute mort foetale (mortinaissance) survenue après au moins 20 semaines de gestation, quel que soit le poids à la naissance.

Étant donné le manque d'uniformité des exigences de déclaration, les données sur les morts foetales (mortinaissances) sont présentées pour une durée de gestation de 20 semaines ou plus (y compris les morts foetales ou mortinaissances pour lesquelles on ne connaît pas les semaines de gestation) et pour une durée de gestation de 28 semaines ou plus (sans tenir compte des cas pour lesquels on ignore les semaines de gestation).

Mortinaissance (mort foetale)

Décès d'un produit de conception, lorsque ce décès est survenu avant l'expulsion ou l'extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation; le décès est indiqué par le fait qu'après cette séparation, le fœtus ne respire ni ne manifeste aucun autre signe de vie, tel que battement du cœur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté. Seules les morts foetales où le produit de conception a un poids à la naissance de 500 grammes ou plus ou la durée de la grossesse est de 20 semaines ou plus sont enregistrées au Canada.

Le Québec et la Saskatchewan (et le Nouveau-Brunswick, avant novembre 1996), exigent uniquement que soient déclarées les morts foetales (mortinaissances) pour lesquelles le poids à la naissance est d'au moins de 500 grammes, indépendamment de la durée de la gestation. Jusqu'en 1997, l'Île-du-Prince-Édouard exigeait que soit déclarée toute mort foetale (mortinaissance) survenue après au moins 20 semaines de gestation, quel que soit le poids à la naissance.

Étant donné le manque d'uniformité des exigences de déclaration, les données sur les morts foetales (mortinaissances) sont présentées pour une durée de gestation de 20 semaines ou plus (y compris les morts foetales ou mortinaissances pour lesquelles on ne connaît pas les semaines de gestation) et pour une durée de gestation de 28 semaines ou plus (sans tenir compte des cas pour lesquels on ignore les semaines de gestation).

Naissance

L'expulsion ou extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation, d'un produit de conception. Voir aussi Mort foetale (mortinaissance) et Naissance vivante.

Naissance multiple

Accouchement de plus d'un enfant, y compris les naissances vivantes et les morts foetales (mortinaissances); cela comprend l'accouchement de jumeaux, triplés, quadruplés, quintuplés et plus.

Naissance vivante

Expulsion ou extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation, d'un produit de conception qui, après cette séparation, respire ou manifeste tout autre signe de vie, tel que battement du coeur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté, que le cordon ombilical ait été coupé ou non, et que le placenta soit ou non demeuré attaché.

Parité de la mère

Nombre total d'enfants vivants mis au monde par une femme (les morts foetales ou les mortinaissances sont exclues). Une femme dont la parité est nulle n'a mis aucun enfant vivant au monde; une femme dont la parité est égale à 1 a mis au monde un enfant vivant, celle dont la parité est égale à 2, deux enfants vivants, et ainsi de suite. Dans le cas d'un premier accouchement où naissent des jumeaux vivants, la parité de la femme est égale à 1 après la naissance du premier jumeau et elle est égale à 2 après la naissance du second.

Poids à la naissance

Résultat de la première pesée du fœtus ou du nouveau-né effectuée immédiatement après la naissance, exprimée en grammes.

- *Faible poids à la naissance* : Poids à la naissance de moins de 2 500 grammes.
- *Poids élevé à la naissance* : Poids à la naissance de 4 500 grammes ou plus.
- *Poids extrêmement faible à la naissance* : Poids à la naissance de moins de 1 000 grammes.
- *Poids normal à la naissance* varie de 2 500 à 4 499 grammes.
- *Très faible poids à la naissance* : Poids à la naissance de moins de 1 500 grammes.

Poids moyen à la naissance

Pour calculer le poids moyen à la naissance pour le Canada, une province ou un territoire, on additionne la première pesée de chaque nouveau-né (effectuée immédiatement après la naissance), et on divise la somme par le nombre total de naissances vivantes dans la province ou le territoire concerné.

Population

Les personnes dont le lieu de résidence habituel se situe au Canada, y compris les fonctionnaires canadiens en poste à l'étranger et leur famille, les membres des Forces canadiennes en service à l'étranger et leur famille, les équipages des navires marchands canadiens, et les résidents non permanents du Canada.

Les estimations de population utilisées pour calculer les taux des statistiques de l'état civil sont les estimations rajustées pour le sous-dénombrement net au recensement et incluent les résidents non permanents. Le sous-dénombrement net au recensement est la différence entre le sous-dénombrement et le sur-dénombrement au recensement. Le premier désigne les personnes qui appartenaient à l'univers du recensement, mais n'ont pas été dénombrées; le second, les personnes qui ont été dénombrées plus d'une fois, ou qui l'ont été, mais qui ne faisaient pas partie de l'univers du recensement. Les résidents non permanents sont les personnes qui revendiquent le statut de réfugié, ceux qui détiennent un permis d'étude, de travail, ou du Ministre, et toutes les personnes à charge de celles-ci et qui ne sont pas nées au Canada.

La population au milieu de l'année (1^{er} juillet) sert au calcul des taux dans les publications des statistiques de l'état civil (voir les notes de bas de page des tableaux). La Division de la démographie de Statistique Canada révisé fréquemment les estimations démographiques.

Provinces et territoires

Sauf indication contraire, la répartition géographique des naissances et morts foetales (mortinaissances) dans les tableaux de cette publication se fonde sur le lieu de résidence habituel de la mère.

Le Nunavut est devenu officiellement un territoire canadien le 1^{er} avril 1999. Le nom « Territoires du Nord-Ouest » désigne un territoire dont les frontières géographiques diffèrent selon que l'on se situe avant ou après cette date.

Semaines de gestation

L'intervalle, en semaines révolues, entre le premier jour de la dernière période menstruelle de la mère et le jour de l'accouchement (c.-à-d., durée de la grossesse) ou toute estimation de cet intervalle fondée sur un examen par ultrasons, un examen médical ou toute autre méthode. La méthode de calcul des semaines de gestation n'est pas précisée dans les documents canadiens sur l'enregistrement des naissances. *Avant terme* désigne une période de gestation de moins de 37 semaines entières, à *terme*, une période de 37 à 41 semaines entières, et *après terme*, une période de 42 semaines entières ou davantage.

Taux de fécondité et de natalité

- *Indice synthétique de fécondité (ISF)* : Une estimation du nombre moyen de naissances vivantes qu'une femme peut s'attendre à avoir au cours de sa vie, selon les taux de fécondité par âge (TFA) d'une année donnée. L'indice synthétique de fécondité (ISF) = [(TFA des femmes de 15 à 19 ans + TFA des femmes de 20 à 24 ans + ... + TFA des femmes de 45 à 49 ans)] multiplié par 5 (c.-à-d. le nombre d'années d'âge dans chaque groupe).
- *Taux brut de natalité* : Le nombre de naissances vivantes pour 1 000 habitants.
- *Taux de fécondité par âge (TFA)* : Le nombre de naissances vivantes pour 1 000 femmes dans un intervalle d'âge donné. On s'est servi de groupes d'âge de cinq ans (allant de 15 à 19 ans à 45 à 49 ans) pour les totalisations.
- *Taux de fécondité par âge, femmes de 15 à 19 ans* : Naissances vivantes de femmes de moins de 20 ans pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans.
- *Taux de fécondité par âge, femmes de 45 à 49 ans* : Naissances vivantes de femmes de 45 ans et plus pour 1 000 femmes âgées de 45 à 49 ans.

Taux de mort foetale (mortinaissance)

Nombre de morts foetales (mortinaissances) pour 1 000 naissances vivantes plus morts foetales (mortinaissances).

Taux de mortinaissance (mort foetale).

Nombre de morts foetales (mortinaissances) pour 1 000 naissances vivantes plus morts foetales (mortinaissances).

Type de naissance

Type de naissance correspond à la pluralité d'un accouchement, c.-à-d. si le résultat d'un accouchement est une ou plusieurs naissances(s) vivante(s) ou mort(s) foetale(s) (mortinaissances(s)).

Statistique de l'état civil - Base de données sur les naissances

Aperçu de l'enquête

Il s'agit d'une enquête administrative conçue pour recueillir annuellement auprès de tous les bureaux provinciaux et territoriaux de l'état civil des renseignements démographiques sur toutes les naissances vivantes survenues au Canada. Certaines données sont également recueillies sur les naissances vivantes survenues chez des résidentes du Canada dans certains États américains.

Les données sont utilisées pour calculer des indicateurs de base (comme des nombres et des taux) concernant les naissances survenues chez des résidentes du Canada. L'information provenant de cette base de données est également utilisée pour le calcul de statistiques, comme les taux de fertilité selon l'âge.

Avant 1921, il était impossible de produire des séries satisfaisantes de données de l'état civil pour le Canada dans son ensemble. Au départ, huit provinces étaient parties à l'entente de collaboration en vue d'établir un système national de données sur l'état civil qui a mené à la publication du premier rapport annuel pour le Canada en 1921; le rapport contenait les données de l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Le Québec s'est joint aux autres provinces en 1926 et Terre-Neuve, en 1949 (après être entrée dans la Confédération) et leurs données ont été incluses dans les totalisations régulières à partir de ces années là, respectivement. De 1924 à 1955, des données de base ont été publiées en annexe aux tableaux nationaux pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest; les données de ces territoires ont été incluses dans les totalisations régulières pour la première fois en 1956. Le Nunavut est devenu officiellement un territoire du Canada le 1er avril 1999. La dénomination Territoires du Nord-Ouest s'applique à un territoire dont les limites géographiques avant et après le 1er avril 1999 sont différentes.

Avant 1944, tous les événements démographiques étaient classés selon le lieu de l'événement. Depuis 1944, les naissances, les mortinaissances et les décès sont classés selon le lieu de résidence déclaré, celui-ci étant le lieu de résidence de la mère pour les naissances et pour les mortinaissances.

Sources de données et méthodologie

Population d'enquête

L'univers conceptuel de la Base de données sur les naissances comprend les naissances provenant de résidentes du Canada survenues n'importe où dans le monde. La population cible de la Base de données sur les naissances comprend les naissances provenant de résidentes du Canada survenues au Canada et dans les États américains. La population réelle (observée) de la Base de données sur les naissances comprend les naissances provenant de résidentes du Canada et de non-résidentes du Canada survenues au Canada, ainsi que les naissances provenant de résidentes du Canada survenues dans certains États américains.

Échantillonnage

Il s'agit d'un recensement avec plan transversal.

Collecte

Il s'agit d'une enquête à participation obligatoire. Les données sont tirées de fichiers administratifs.

Les lois provinciales et territoriales sur la statistique de l'état civil (ou les textes législatifs équivalents) rendent obligatoire l'enregistrement de toutes les naissances vivantes, toutes les mortinaissances, tous les décès et tous

les mariages survenus dans la province ou le territoire. Ces lois se rapprochent le plus possible d'une loi modèle sur les statistiques de l'état civil qu'on a rédigée afin d'assurer l'uniformité des lois et des méthodes de déclaration des provinces et territoires.

Une entente entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces et des territoires régit le fonctionnement du système canadien des statistiques de l'état civil. Le Conseil de la statistique de l'état civil du Canada, un comité consultatif formé par décret, s'occupe des questions stratégiques et opérationnelles. Les provinces et les territoires ainsi que Statistique Canada sont tous représentés à ce Conseil. Aux termes de l'entente, tous les bureaux de l'état civil recueillent un ensemble normalisé d'éléments de données, mais ont la liberté de recueillir des renseignements supplémentaires.

Le formulaire principal d'enregistrement d'une naissance vivante est rempli par les parents, qui doivent le présenter au bureau de l'état civil local. La plupart des provinces exigent également que les médecins (ou les autres accoucheuses) déclarent toutes les naissances auxquelles ils assistent.

Le bureau central de l'état civil de chaque province ou territoire fournit à Statistique Canada les données tirées des formulaires d'enregistrement de naissances. Pour chaque naissance, toutes les provinces et tous les territoires déclarent les éléments de données suivants aux fins de leur inclusion dans le système canadien des statistiques de l'état civil :

- date et lieu de la naissance;
- sexe, poids à la naissance et âge gestationnel de l'enfant;
- âge, état matrimonial et lieu de naissance des deux parents;
- lieu de résidence de la mère;
- type de naissance (simple ou multiple);
- parité.

Toutes les provinces et tous les territoires fournissent à Statistique Canada des copies sur microfilm ou des images optiques des formulaires d'enregistrement de naissance. En outre, Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario et les provinces de l'Ouest extraient des formulaires les données de base requises et les transmettent à Statistique Canada sous une forme lisible par machine. Pour les territoires, Statistique Canada s'occupe de convertir les données de base qui y sont fournies sur microfilm en une forme lisible par machine. Les modifications subséquentes à apporter aux enregistrements à cause d'erreurs ou d'omissions sont communiquées immédiatement à Statistique Canada. Cependant, les totalisations ne reflètent pas les modifications reçues après la date limite.

Détection des erreurs

Les provinces et les territoires qui transmettent des données sous une forme lisible par machine effectuent des vérifications (présence des données, validation des fourchettes de valeurs des codes et cohérence des données) avant de procéder à l'envoi, conformément à des normes de vérification préparées par Statistique Canada. La Division de la statistique de la santé a fait valoir activement auprès des provinces et des territoires l'utilisation d'un dictionnaire de données normalisé et de contrôles de cohérence normalisés pour la saisie des données. À Statistique Canada, les données sont soumises à des routines de vérification plus complètes en vue de confirmer la complétude et la qualité des données. Pour 2000, environ 8 % des enregistrements ont dû faire l'objet d'un suivi qui a demandé l'examen des copies sur microfilm ou des images optiques des formulaires d'enregistrement ou la consultation des bureaux de l'état civil pertinents. Après la création d'un fichier de données provisoires, des tableaux de vérification sont produits, puis examinés par les bureaux de l'état civil et par Statistique Canada (p. ex., distribution, variation importante, pourcentage et nombre de valeurs inconnues, valeurs extrêmes, variation de la composition relative).

La dernière étude générale de la qualité de la saisie et du codage des données, qui a été réalisée en 1981, a indiqué que les taux d'erreurs sont assez faibles pour la plupart des variables. Depuis, des études ont été réalisées

ponctuellement pour des provinces particulières. La plus récente a été réalisée en 2002 sur les données sur les naissances de 2000 de l'Île-du-Prince-Édouard, après le développement d'un nouveau système de saisie des données par cette province. Après tirage d'un échantillon aléatoire systématique d'enregistrements, on a comparé les données saisies par l'Île-du-Prince-Édouard à celles figurant sur les documents microfilmés. Les discordances ont été décrites dans un rapport qui a été présenté au registraire de l'état civil de l'Île-du-Prince-Édouard. Dans l'ensemble, le taux d'erreur était nul pour la plupart des variables statistiques importantes (sexe de l'enfant, âge de la mère, nombre total d'enfants, indicateurs de naissances multiples). Les questions traitées dans le rapport sont le mode de traitement des modifications, la cohérence de la déclaration du poids à la naissance en unités métriques, l'exécution éventuelle d'un exercice de recapture et de vérification totale de certaines variables, et le dépistage plus précoce des erreurs.

Maintenant que l'Île-du-Prince-Édouard a mis en place son propre système de saisie des données, Statistique Canada ne saisit plus régulièrement les données sur les naissances que pour les trois territoires et pour tout enregistrement transmis en retard. La Division des opérations et de l'intégration tient à jour les contrôles de la qualité de la saisie des données, comme la vérification totale de la saisie pour les nouveaux commis et la ressaisie par lot pour les commis expérimentés, afin de maintenir le taux d'erreurs inférieur à 3 %.

Imputation

Les données manquantes sur le sexe de l'enfant sont imputées uniquement pour produire les totalisations figurant dans les publications. Le sexe est attribué d'après le dernier chiffre du numéro d'enregistrement. En général, le nombre annuel d'enregistrements faisant l'objet d'une imputation n'est pas supérieur à cinq (sauf pour 1996, où le sexe de l'enfant a été imputé dans 125 enregistrements et pour 1998, où le nombre était de 77).

Évaluation de la qualité

Quand la production de la base nationale annuelle de données sur les naissances (telle que décrite à la section Détection des erreurs qui précède) est terminée, Statistique Canada effectue une série de contrôles de qualité qui incluent 1) la production d'un ensemble de tableaux de vérification qui contiennent des totalisations élémentaires pour la majorité des variables de la base de données, selon la province ou le territoire où a eu lieu l'événement, 2) l'envoi des tableaux de vérification à chaque bureau provincial/territorial de l'état civil afin que ceux-ci les examinent et confirment qu'ils obtiennent les mêmes résultats que Statistique Canada, 3) la vérification de la cohérence interne, par exemple, en calculant des fréquences pour certains éléments de données et en les examinant pour déceler les valeurs extrêmes et 4) la comparaison des données les plus récentes à celles des années antérieures pour déceler toute variation inhabituelle ou inattendue. Les totalisations sont comparées aux données de l'état civil publiées par les provinces et les territoires, si elles existent. Une fois que Statistique Canada a créé le fichier de données pour la publication, la diffusion des statistiques sur les naissances est annoncée dans *Le Quotidien*.

Contrôle de la divulgation

La Loi interdit à Statistique Canada de rendre publique toute donnée susceptible de révéler de l'information obtenue en vertu de la Loi sur la statistique et se rapportant à toute personne, entreprise ou organisation reconnaissable sans que cette personne, entreprise ou organisation le sache ou y consente par écrit. Diverses règles de confidentialité s'appliquent à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de toute information jugée confidentielle. Au besoin, des données sont supprimées pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données reconnaissables.

Exactitude des données

Couverture

Comme l'enregistrement des naissances est exigé par la loi dans chaque province et territoire du Canada, la déclaration est virtuellement complète. Le sous-dénombrement est jugé minime, mais est néanmoins surveillé. Il peut être dû à l'enregistrement tardif qui, s'il n'est pas fait immédiatement après la naissance, est nécessaire pour l'inscription à l'école. Statistique Canada reçoit les données sur les enregistrements tardifs (habituellement

de 1 000 à 1 500 cas, cinq ans après l'année de l'événement) et étudie à l'heure actuelle la possibilité d'inclure les enregistrements tardifs et les modifications tardives dans le fichier de données en vue de les inclure dans les publications subséquentes. L'enregistrement incomplet est également une source de sous-dénombrement. Par exemple, certaines provinces exigent qu'une déclaration notariée soit remplie lorsque la mère refuse de nommer le père sur la demande d'enregistrement de naissance. Tant que la déclaration n'est pas notariée, la demande n'est pas enregistrée.

La déclaration des naissances survenues à l'étranger est incomplète. Les naissances d'enfants dont la mère est résidente du Canada qui ont lieu dans d'autres pays que les États-Unis ne sont pas déclarées; bien qu'il existe une entente bilatérale avec les États-Unis, certains États ne déclarent pas nécessairement les naissances d'enfants dont la mère est résidente du Canada survenues sur leur territoire.

Le non-enregistrement est minime, sauf en Ontario, où les agents provinciaux de la santé ont constaté une augmentation du nombre de notifications médicales de naissance pour lesquelles il n'existe pas de formulaire de déclaration correspondant rempli par les parents. En 2000, le nombre de ces cas était de 4 000, soit 3 % de l'ensemble des naissances survenues en Ontario, mais ce chiffre est probablement inférieur en réalité, parce que les enregistrements en double et les enregistrements tardifs sont inclus dans ce total. La situation se manifeste principalement dans les districts de l'Ontario qui perçoivent des frais de service pour l'enregistrement des naissances (p. ex., en 2003, la ville d'Ottawa percevait des frais de service de 30 \$ pour enregistrer une naissance) et pour les nouveau-nés décédés dans les jours qui suivent la naissance (pour 25 % de décès de nouveau-nés survenus en Ontario, il n'existe pas de certificat d'enregistrement de naissance correspondant). Ces problèmes de qualité ont fait l'objet de plusieurs discussions avec le Bureau du registraire général de l'état civil de l'Ontario. Des arrêts de travail et un arriéré d'enregistrements ont limité les ressources dont le Bureau dispose pour les opérations de suivi. En ce qui concerne les enregistrements de naissance qui n'ont pas été produits pour un nouveau-né décédé, il est reconnu que la collecte de ces données auprès des familles en deuil est difficile.

Le surdénombrement est minime. Les naissances d'enfants dont la mère est une non-résidente sont enregistrées, mais exclues de la plupart des totalisations. Les enregistrements de naissance en double sont repérés durant les opérations de traitement ordinaires de chaque sous-ensemble de données provinciales ou territoriales, et lors de vérifications interprovinciales supplémentaires, ainsi que de comparaisons entre les bases de données sur les naissances et sur les mortinaissances dans le cas de naissances multiples. Pour résoudre les cas d'enregistrement en double éventuel, on vérifie les copies sur microfilms ou les images optiques des formulaires d'enregistrement, ou on consulte les bureaux provinciaux ou territoriaux de l'état civil pertinents.

Taux de réponse

Réponse partielle

Pour la période de 1997 à 2000, les taux de réponse sont de 98 % à 100 % pour la plupart des variables de la Base de données sur les naissances, sauf en ce qui concerne l'état matrimonial de la mère, l'âge du père et le lieu de naissance, pour lesquels le taux de réponse est de 90 % à 95 %. Une exception importante est que l'Ontario ne fournit pas les données sur les dates de naissance de la mère et du père à Statistique Canada; toutefois, cette province fournit l'âge de chaque parent. Dans le cadre des mesures prises pour améliorer la sécurité après les attaques terroristes du 11 septembre 2001, le Bureau du registraire de l'état civil de l'Ontario a décidé de saisir les données sur ces variables. Donc en principe, l'Ontario transmettra les données sur les dates de naissance du père et de la mère à Statistique Canada à compter de l'année de référence 2003.

Autres questions concernant l'exactitude des données

Données de l'Ontario sur le poids à la naissance et la durée de la gestation

Durant le développement du Système canadien de surveillance périnatale, on a constaté que la troncature des poids de naissance appliquée par l'Ontario causait des problèmes. Les questions de la troncature du poids de naissance et de la vérification uniforme des données sur le poids de naissance et sur la durée de la gestation (tirées de la notification de naissance remplie par le médecin plutôt que du formulaire d'enregistrement rempli par les parents)

ont été résolues en collaboration avec le Bureau du registraire de l'état civil de l'Ontario. La qualité de ces données continue d'être surveillée régulièrement.

Données sur le faible poids à la naissance et la courte durée de la gestation

Les analystes de la Division de la statistique de la santé continuent de suivre les progrès réalisés dans le domaine des techniques de reproduction assistées et des techniques médicales en regard de la déclaration de nouveau-nés de poids de naissance extrêmement faibles et (ou) d'âge gestationnel faible. Les pratiques concernant l'enregistrement de ces naissances manquent d'uniformité, même si leur déclaration est obligatoire aux termes de la loi. Statistiquement, ce problème est dû à l'utilisation d'indicateurs de rechange pour la mortalité infantile qui sont calculés en prenant pour dénominateur les naissances vivantes de bébés pesant 500 grammes ou plus.

Statistique de l'état civil - Base de données sur les mortinaissances

Aperçu de l'enquête

Il s'agit d'une enquête administrative conçue pour recueillir annuellement auprès de tous les bureaux provinciaux et territoriaux de l'état civil des renseignements démographiques sur toutes les mortinaissances (morts foetales) survenues au Canada. Certaines données sont également recueillies sur les mortinaissances survenues chez des résidentes du Canada dans certains États américains.

Les données sont utilisées pour calculer des indicateurs de base (comme des nombres et des taux) concernant les mortinaissances survenues chez des résidentes du Canada. L'information provenant de cette base de données est également utilisée pour le calcul de statistiques, comme le taux de mortalité foetale tardive et le taux de mortalité périnatale. L'information provenant de la Base de données sur les mortinaissances figure dans les publications annuelles sur les naissances ainsi que sur les décès.

Avant 1921, il était impossible de produire des séries satisfaisantes de données de l'état civil pour le Canada dans son ensemble. Au départ, huit provinces étaient parties à l'entente de collaboration en vue d'établir un système national de données sur l'état civil qui a mené à la publication du premier rapport annuel pour le Canada en 1921; le rapport contenait les données de l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Le Québec s'est joint aux autres provinces en 1926 et Terre-Neuve, en 1949 (après être entrée dans la Confédération) et leurs données ont été incluses dans les totalisations régulières à partir de ces années là, respectivement. De 1924 à 1955, des données de base ont été publiées en annexe aux tableaux nationaux pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest; les données de ces territoires ont été incluses dans les totalisations régulières pour la première fois en 1956. Le Nunavut est devenu officiellement un territoire du Canada le 1er avril 1999. La dénomination Territoires du Nord-Ouest s'applique à un territoire dont les limites géographiques avant et après le 1er avril 1999 sont différentes.

Avant 1944, tous les événements démographiques étaient classés selon le lieu de l'événement. Depuis 1944, les naissances, les mortinaissances et les décès sont classés selon le lieu de résidence déclaré, celui-ci étant le lieu de résidence de la mère pour les naissances et pour les mortinaissances.

À l'heure actuelle, une mortinaissance est définie comme étant l'expulsion ou l'extraction complète du corps de la mère d'un produit de conception qui, après cette séparation, ne respire ni ne manifeste aucun signe de vie. En 2001, la plupart des provinces et les trois territoires exigeaient que soient enregistrées des mortinaissances pour lesquelles l'âge gestationnel était d'au moins 20 semaines ou le poids à la naissance, d'au moins 500 grammes. Le Québec et la Saskatchewan (et le Nouveau-Brunswick avant novembre 1996) exigeaient l'enregistrement que des mortinaissances pour lesquelles le poids à la naissance était d'au moins 500 grammes, quel que soit l'âge gestationnel. Jusqu'à 1997, l'Île du Prince Édouard exigeait la déclaration des mortinaissances pour lesquelles l'âge gestationnel était inférieur à 20 semaines, quel que soit le poids à la naissance.

Historique

En 1959, la définition d'une mortinaissance a été révisée de sorte qu'elle soit conforme, en substance, à la définition d'une « mort foetale » recommandée par l'Organisation mondiale de la santé. Simultanément, la déclaration obligatoire des mortinaissances a été étendue en fixant l'âge gestationnel à 20 semaines au lieu de 28 semaines et la nouvelle durée de la gestation a été intégrée dans la définition : « une mortinaissance est l'expulsion ou l'extraction complète du corps de la mère, après au moins 20 semaines de gestation, d'un produit de conception

qui, après cette séparation, ne respire ni ne manifeste aucun battement de coeur, pulsation du cordon ombilical ou mouvement non équivoque de muscles volontaire ».

La date de mise en application de cette nouvelle définition varie selon la province, comme l'indique le tableau qui suit.

Province	Date d'application de la définition révisée (1959) de la mortinaissance
Nouvelle-Écosse	Mars 1959
Manitoba	Août 1959
Alberta	1 ^{er} janvier 1960 : au moins 24 semaines ou poids de 750 grammes 1 ^{er} janvier 1963 : au moins 20 semaines ou poids de 500 grammes
Saskatchewan	1 ^{er} janvier 1961
Québec	1 ^{er} janvier 1961
Ontario	15 décembre 1961
Nouveau-Brunswick	1 ^{er} janvier 1962
Colombie-Britannique	1 ^{er} juillet 1962
Île-du-Prince-Édouard	1 ^{er} janvier 1964
Terre-Neuve	1986

Avant 1959, la définition suivante de la mortinaissance figurait dans la législation sur la statistique de l'état civil des provinces : "Une mortinaissance est la naissance d'un fœtus, après au moins 28 semaines de gestation, qui, après séparation complète du corps de la mère, ne manifeste aucun signe de vie".

Dans la Base de données sur les mortinaissances, la variable de cause initiale de la mortinaissance est codée conformément à la " Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes " (CIM) de l'Organisation mondiale de la santé. Le tableau qui suit indique les années de référence pour lesquelles chaque révision de cette classification a été utilisée. Les utilisateurs des données doivent noter que les données sur la cause initiale de la mortinaissance codées d'après diverses révisions de la classification ne sont pas comparables et devraient consulter Statistique Canada s'ils veulent se servir de données sur cette variable obtenues d'après diverses révisions de la classification.

Révision de la Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes (CIM)	Années de référence de l'utilisation à Statistique Canada
CIM-3	de 1921 à 1930
CIM-4	de 1931 à 1940
CIM-5	de 1941 à 1949
CIM-6	de 1950 à 1957
CIM-7	de 1958 à 1968
CIMA-8	de 1969 à 1978
CIM-9	de 1979 à 1999
CIM-10	de 2000 jusqu'à présent

Une version en ligne de la deuxième édition de la CIM-10 (en anglais) est accessible depuis octobre 2004 sur le site Web de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) (www.who.int/classifications/en). La deuxième édition incorpore les mises à jour apportées à la CIM-10 jusqu'au 1^{er} janvier 2003.

Sources de données et méthodologie

Population d'enquête

L'univers conceptuel de la Base de données sur les mortinaissances comprend les mortinaissances survenues chez des résidentes du Canada n'importe où dans le monde. La population cible de la Base de données sur les mortinaissances comprend les mortinaissances survenues chez des résidentes du Canada au Canada et dans les

États américains. La population réelle (observée) de la Base de données sur les mortinaissances comprend les mortinaissances survenues chez des résidentes du Canada et des non-résidentes du Canada au Canada, ainsi que les mortinaissances survenues chez des résidentes du Canada dans certains États américains.

Échantillonnage

Il s'agit d'un recensement avec plan transversal.

Collecte

Il s'agit d'une enquête à participation obligatoire. Les données sont tirées de fichiers administratifs.

Les lois provinciales et territoriales sur la statistique de l'état civil (ou les textes législatifs équivalents) rendent obligatoire l'enregistrement de toutes les naissances vivantes, toutes les mortinaissances, tous les décès et tous les mariages survenus dans la province ou le territoire. Ces lois se rapprochent le plus possible d'une loi modèle sur les statistiques de l'état civil qu'on a rédigée afin d'assurer l'uniformité des lois et des méthodes de déclaration des provinces et territoires.

Une entente entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces et des territoires régit le fonctionnement du système canadien des statistiques de l'état civil. Le Conseil de la statistique de l'état civil du Canada, un comité consultatif formé par décret, s'occupe des questions stratégiques et opérationnelles. Les provinces et les territoires ainsi que Statistique Canada sont tous représentés à ce Conseil. Aux termes de l'entente, tous les bureaux de l'état civil recueillent un ensemble normalisé d'éléments de données, mais ont la liberté de recueillir des renseignements supplémentaires.

Ordinairement, les parents sont chargés de remplir le formulaire d'enregistrement d'une mortinaissance et de le remettre à l'officier municipal ou provincial/territorial de l'état civil. Dans le cas d'une mortinaissance, un certificat médical de la cause de la mortinaissance doit être rempli par un médecin ou par un coroner.

Le bureau central de l'état civil de chaque province ou territoire fournit à Statistique Canada des données tirées des formulaires d'enregistrement des mortinaissances. Pour chaque mortinaissance, toutes les provinces et tous les territoires déclarent les éléments de données suivants aux fins de leur inclusion dans le système canadien des statistiques de l'état civil :

- date et lieu de la mortinaissance;
- sexe, poids à la naissance et âge gestationnel du fœtus (voir " Historique " pour d'autres renseignements sur les définitions de la mortinaissance en fonction du poids de naissance et l'âge gestationnel);
- cause initiale de la mortinaissance, conformément à la " Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexe " (CIM) de l'Organisation mondiale de la santé (voir " Historique " pour d'autres renseignements au sujet de cette variable);
- âge, état matrimonial et lieu de naissance du père et de la mère;
- lieu de résidence de la mère;
- type de naissance (simple ou multiple);
- parité.

Toutes les provinces et tous les territoires fournissent à Statistique Canada des copies sur microfilm ou des images optiques des formulaires d'enregistrement de mortinaissances. En outre, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario et les provinces de l'Ouest extraient des formulaires les données de base requises et les transmettent à Statistique Canada sous une forme lisible par machine. Pour Terre-Neuve-et-Labrador et les territoires, Statistique Canada s'occupe de convertir les données de base qui y sont fournies sur microfilm en une forme lisible par machine. Les modifications subséquentes à apporter aux

enregistrements à cause d'erreurs ou d'omissions sont communiquées immédiatement à Statistique Canada. Cependant, les totalisations ne reflètent pas les modifications reçues après la date limite.

Détection des erreurs

Les provinces et les territoires qui transmettent des données sous une forme lisible par machine effectuent des vérifications (présence des données, validation des fourchettes de valeurs des codes et cohérence des données) avant de procéder à l'envoi, conformément à des normes de vérification préparées par Statistique Canada. La Division de la statistique de la santé a fait valoir activement auprès des provinces et des territoires l'utilisation d'un dictionnaire de données normalisé et de contrôles de cohérence normalisés pour la saisie des données. À Statistique Canada, les données sont soumises à des routines de vérification plus complètes en vue de confirmer la complétude et la qualité des données. Par exemple, des vérifications supplémentaires pour les naissances multiples permettent de repérer des erreurs et des incohérences éventuelles entre les bases de données sur les naissances et les mortinaissances. Si les caractéristiques d'une mère de triplés (1 enfant vivant et 2 mort-nés) ne sont pas les mêmes sur les deux formulaires d'enregistrement, on rétablit la cohérence entre les deux bases de données par une mise à jour manuelle. Pour 2000, environ 28 % des enregistrements ont dû faire l'objet d'un suivi qui a demandé l'examen des copies sur microfilm ou des images optiques des formulaires d'enregistrement ou la consultation des bureaux de l'état civil pertinents. Après la création d'un fichier de données provisoires, des tableaux de vérification sont produits, puis examinés par les bureaux de l'état civil et par Statistique Canada (p. ex., distribution, variation importante, pourcentage et nombre de valeurs inconnues, valeurs extrêmes, variation de la composition relative).

La dernière étude générale de la qualité de la saisie et du codage des données, qui a été réalisée en 1981, a indiqué que les taux d'erreurs sont assez faibles pour la plupart des variables. La plupart des provinces saisissent elles-mêmes les données, mais, étant donné la petite taille de la base de données sur les mortinaissances, il est souvent plus rapide pour Statistique Canada de ressaisir les enregistrements d'après les microfilms que d'attendre l'envoi des fichiers électroniques qui demandent généralement un reformatage. En 2000, la Division des opérations et de l'intégration (DOI) a saisi les données d'environ 20 % des enregistrements de mortinaissance. La DOI tient à jour les contrôles de la qualité de la saisie des données, comme la vérification totale de la saisie pour les nouveaux commis et la ressaisie par lot pour les commis expérimentés, afin de maintenir le taux d'erreurs inférieur à 3 %.

Évaluation de la qualité

Quand la production de la base nationale annuelle de données sur les mortinaissances (telle que décrite à la section Détection des erreurs qui précède) est terminée, Statistique Canada effectue une série de contrôles de qualité qui incluent 1) la production d'un ensemble de tableaux de vérification qui contiennent des totalisations élémentaires pour la majorité des variables de la base de données, selon la province ou le territoire où a eu lieu l'événement, 2) l'envoi des tableaux de vérification à chaque bureau provincial/territorial de l'état civil afin que ceux-ci les examinent et confirment qu'ils obtiennent les mêmes résultats que Statistique Canada, 3) la vérification de la cohérence interne, par exemple, en calculant des fréquences pour certains éléments de données et en les examinant pour déceler les valeurs extrêmes et 4) la comparaison des données les plus récentes à celles des années antérieures pour déceler toute variation inhabituelle ou inattendue. Les totalisations sont comparées aux données de l'état civil publiées par les provinces et les territoires, si elles existent. Une fois que Statistique Canada a créé le fichier de données pour la publication, la diffusion des statistiques sur les mortinaissances est annoncée dans *Le Quotidien*.

Contrôle de la divulgation

La Loi interdit à Statistique Canada de rendre publique toute donnée susceptible de révéler de l'information obtenue en vertu de la Loi sur la statistique et se rapportant à toute personne, entreprise ou organisation reconnaissable sans que cette personne, entreprise ou organisation le sache ou y consente par écrit. Diverses règles de confidentialité s'appliquent à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de toute information jugée confidentielle. Au besoin, des données sont supprimées pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données reconnaissables.

Exactitude des données

Couverture

Comme l'enregistrement des mortinaissances est exigé par la loi dans chaque province et territoire du Canada, la déclaration est virtuellement complète, à quelques exceptions importantes près. Le Québec et la Saskatchewan appliquent des critères de déclaration plus limités que les autres provinces (poids à la naissance de 500 grammes ou plus comparativement à poids à la naissance de 500 grammes ou plus ou âge gestationnel d'au moins 20 semaines). Le Nouveau-Brunswick n'exige pas l'enregistrement des mortinaissances satisfaisant aux critères de déclaration lorsque le fœtus est extrait durant un avortement thérapeutique. Par conséquent, dans ces provinces, le taux de mortinaissance pourrait être légèrement sous-estimé. L'enregistrement tardif peut aussi donner lieu à un sous-dénombrement. Il arrive que des mortinaissances soient enregistrées par les autorités locales, mais que les documents ne soient pas transmis au bureau provincial ou territorial de l'état civil avant la date limite. Pour 1996, ces cas représentaient environ 15 mortinaissances, six années après l'année de la mortinaissance (nombre cumulatif d'enregistrements tardifs), soit sept dixièmes de pour cent du nombre total d'enregistrements.

Certaines mortinaissances pour lesquelles la mère est résidente du Canada, mais qui ont eu lieu hors du Canada pourraient ne pas être enregistrées. Seuls les cas survenus aux États-Unis sont déclarés régulièrement à Statistique Canada et, au cours de la dernière décennie, Statistique Canada n'a reçu que trois de ces enregistrements.

Le surdénombrement est minime. Les mortinaissances au Canada pour lesquelles la mère est une non-résidente du Canada sont enregistrées, mais exclues de la plupart des totalisations. Les enregistrements de mortinaissances en double sont repérés lors des opérations ordinaires de traitement de chaque sous-ensemble provincial ou territorial de données, ainsi que lors de vérifications interprovinciales supplémentaires. Des vérifications supplémentaires portant sur les naissances multiples par comparaison des bases de données sur les mortinaissances et sur les naissances permettent aussi de repérer les enregistrements en double éventuels ou les enregistrements manquants. Les cas éventuels d'enregistrements en double sont résolus en examinant les copies sur microfilms ou les images optiques des enregistrements ou en consultant les bureaux provinciaux ou territoriaux de l'état civil pertinents.

Taux de réponse

Réponse partielle

Pour la période de 1997 à 2000, les taux de réponse varient de 98 % à 100 % pour la plupart des variables démographiques figurant dans la base de données sur les mortinaissances (âge de la mère, sexe du fœtus, province de résidence de la mère). Pour le nom de famille et la date de naissance de la mère, le taux de réponse est de 100 %. La cause initiale de la mortinaissance n'est pas indiquée dans environ 20 % des enregistrements, dans la plupart des cas parce que la personne qui a établi le certificat n'était pas certaine de la cause et non parce que des erreurs ou des omissions ont été commises lors de la série ou du traitement des données. La déclaration et (ou) la saisie des codes postaux laisse à désirer, puisque 60 % seulement des enregistrements obtiennent un code postal.

Autres questions concernant l'exactitude des données

Déclaration de la cause initiale de la mortinaissance sur le certificat

La détermination de la cause initiale d'une mortinaissance comprend deux étapes, la déclaration faite par la personne qui établit le certificat de mortinaissance et la classification (codage) par un nosologiste. Lorsqu'a lieu une mortinaissance, le médecin présent, le coroner, le médecin légiste ou une autre personne autorisée remplit le certificat médical de mortinaissance. Celui-ci comprend plusieurs sections réservées à la cause immédiate de la mortinaissance, aux causes antécédentes et aux autres états morbides importants du fœtus ou de la mère. Aucune étude de qualité portant sur l'établissement des certificats de mortinaissance n'a été réalisée au Canada, mais des études de qualité portant sur les certificats de décès ont montré qu'environ le tiers des certificats contiennent des erreurs importantes. La plupart (environ 85 %) comprennent l'inscription d'états morbides non spécifiques comme « accident vasculaire cérébral » ou « insuffisance cardiaque ». Environ 10 % des erreurs

comprennent l'inscription des états morbides selon une séquence illogique. Certaines de ces erreurs peuvent être résolues durant le codage, dont les règles de classification permettent de repérer les séquences illogiques. Les 5 % restants sont ceux pour lesquels des causes concurrentes sont mentionnées sur le certificat. Toutefois, l'offre d'une formation appropriée aux personnes qui remplissent les certificats peut réduire considérablement ces erreurs. Statistique Canada collabore avec les registraires provinciaux et territoriaux à la réalisation de deux projets visant à améliorer la qualité des certificats. L'un de ces projets est un atelier d'une demi-journée reconnu pour l'obtention d'un crédit en formation médicale permanente et l'autre est le développement d'un tutoriel en ligne.

Estimations de la population selon l'âge et le sexe pour le Canada, les provinces et les territoires

Aperçu de l'enquête

Ce programme d'estimations de la population sert au calcul des indicateurs démographiques, sociaux et économiques (taux de fécondité, taux de mortalité, taux de nuptialité, taux de divortialité, taux de chômage, taux d'inscription scolaire, etc.) pour lesquels la population, ou une partie de celle-ci, sert de dénominateur. Ces données permettent aussi de calculer des pondérations qui seront utilisées dans les enquêtes de Statistique Canada (Enquête sur la population active, Enquête sur l'équipement ménager, Enquête sociale générale, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, etc.). Elles permettent également d'analyser le niveau annuel d'immigration par le gouvernement du Canada. Elles servent aussi comme population de base pour la préparation des projections démographiques par Statistique Canada. Les estimations démographiques sont essentielles pour déterminer le montant des paiements de transfert versés par l'administration fédérale aux provinces et territoires et ce aux termes de la "Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur les contributions fédérales en matière d'enseignement postsecondaire et de santé" et de la "Loi canadienne sur les prêts aux étudiants".

Sources de données et méthodologie

Échantillonnage

Il s'agit d'un recensement.

Collecte

Les données sont tirées de fichiers administratifs et sont dérivées d'autres enquêtes.

Les estimations postcensitaires, obtenues par la méthode des composantes, ont comme point de départ la population du recensement le plus récent corrigée pour le sous-dénombrement net et rajustée au 1er juillet (ID 3901). Ainsi, par exemple, pour estimer la population au 1er juillet 2003, on a tenu compte, pour chaque génération (définie ici comme l'ensemble des personnes nés au cours d'une même année censitaire), des événements démographiques survenus depuis le recensement de 2001. À cette population de départ, on a donc ajouté le nombre de naissances, des immigrants et le solde des résidents non permanents, puis on en a retranché le nombre des décès, des émigrants. Pour chaque province, il faut en outre ajouter le solde migratoire interprovincial. On aboutit ainsi, à une estimation postcensitaire de la population totale au 1er juillet 2003. Les composantes de l'accroissement démographique sont estimées à l'aide de diverses sources.

Estimation

Les estimations démographiques peuvent être intercensitaires ou postcensitaires. Les estimations intercensitaires sont produites à l'aide de deux recensements, tandis que les estimations postcensitaires sont produites à partir du plus récent recensement. Du point de vue de l'actualité des données, les estimations postcensitaires sont manifestement plus à jour que celles du dernier recensement, mais elles sont moins précises. La production d'estimations intercensitaires consiste à corriger rétrospectivement les estimations postcensitaires à l'aide des données d'un nouveau recensement. Pour le calcul des estimations postcensitaires, on ajoute ou retranche à l'effectif de population le plus récent, corrigé de l'erreur de couverture au recensement (c.-à-d. le sous-dénombrement et le surdénombrement) le nombre de naissances, le nombre de décès et les composantes migratoires internes et internationales. Le fait d'inclure les résidents non permanents dans la population cible oblige

à ajouter à la population de départ, ou à en soustraire, la variation nette de la taille de cette sous-population. Les estimations sont d'abord produites pour chaque province et territoire, puis totalisées pour obtenir une estimation de la population du Canada. Afin de produire des estimations postcensitaires par âge et sexe, on utilise la même méthode que celle de la population totale à la différence qu'elle est appliquée à chaque cohorte d'âge et sexe de la population de départ. Pour plus de renseignements sur les méthodes d'estimation, voir Méthodes d'estimation de la population et des familles à Statistique Canada, Division de la démographie, no 91-528-XIF au catalogue.

Contrôle de la divulgation

La Loi interdit à Statistique Canada de rendre publique toute donnée susceptible de révéler de l'information obtenue en vertu de la Loi sur la statistique et se rapportant à toute personne, entreprise ou organisation reconnaissable sans que cette personne, entreprise ou organisation le sache ou y consente par écrit. Diverses règles de confidentialité s'appliquent à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de toute information jugée confidentielle. Au besoin, des données sont supprimées pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données reconnaissables.

Révisions et désaisonnalisation

Les données sont révisées une fois par an. Après chaque recensement, les estimations postcensitaires sont révisées afin de produire estimations intercensitaires.

Exactitude des données

Les estimations de population selon l'âge et le sexe sont entachées d'une certaine marge d'imprécision qui provient (1) des erreurs dans les corrections pour le sous-dénombrement net (2) des autres sources de données et des méthodes d'estimation des composantes. Les erreurs provenant des méthodes d'estimations et des sources de données autres que les recensements ont une importance difficilement quantifiable mais non négligeable puisqu'à chaque niveau de ventilation se glisse un nouveau coefficient d'imprécision. Les effectifs totaux des composantes contiennent une certaine marge d'erreur de départ. La méthode utilisée pour leur attribuer un sexe et un âge, ajoute à chaque étape une erreur supplémentaire aux nombres ainsi obtenus. Néanmoins, en ce qui concerne la qualité de leurs sources de données, les composantes peuvent être divisées en deux catégories : d'une part les naissances, les décès, l'immigration, pour lesquels les sources peuvent être considérées comme très bonnes lorsqu'il s'agit de données définitives et d'autre part l'émigration totale, les résidents non permanents et la migration interprovinciale pour lesquelles les méthodes utilisées peuvent être une source d'erreur plus importante. Mentionnons enfin que l'importance de l'erreur provenant de l'estimation des composantes peut varier suivant la province, le sexe et l'âge et que d'éventuelles erreurs portant sur certaines composantes (les naissances et l'émigration totale) peuvent affecter davantage un groupe d'âge ou un sexe. Les estimations intercensitaires sont entachées des mêmes erreurs que les estimations postcensitaires. À ces erreurs s'ajoutent celles provenant de la façon dont on a distribué les erreurs en fin de période, soit en fonction du temps écoulé depuis le recensement servant de point de départ.

Notes

Tableau 1 :

- Naissance vivante correspond à l'expulsion ou extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation, d'un produit de conception qui, après cette séparation, respire ou manifeste tout autre signe de vie, tel que battement du cœur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté, que le cordon ombilical ait été coupé ou non, et que le placenta soit ou non demeuré attaché.
- Territoires du Nord-Ouest excluant Nunavut.
- Province ou territoire de résidence de la mère inconnu correspond aux naissances vivantes issues des résidentes du Canada, province ou territoire de résidence inconnu.
- Lieu de résidence de la mère à l'extérieur du Canada correspond aux naissances vivantes issues des non-résidentes du Canada et aux naissances où le pays de résidence de la mère est inconnu.

Tableau 2-1 :

- Naissance vivante correspond à l'expulsion ou extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation, d'un produit de conception qui, après cette séparation, respire ou manifeste tout autre signe de vie, tel que battement du cœur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté, que le cordon ombilical ait été coupé ou non, et que le placenta soit ou non demeuré attaché.
- La répartition géographique des naissances vivantes dans ce tableau se fonde sur le lieu de résidence habituel de la mère.
- Territoires du Nord-Ouest excluant Nunavut.
- Province ou territoire de résidence de la mère inconnu correspond aux naissances vivantes issues des résidentes du Canada, province ou territoire de résidence inconnu.

Tableau 2-2 :

- Naissance vivante correspond à l'expulsion ou extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation, d'un produit de conception qui, après cette séparation, respire ou manifeste tout autre signe de vie, tel que battement du cœur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté, que le cordon ombilical ait été coupé ou non, et que le placenta soit ou non demeuré attaché.
- La répartition géographique des naissances vivantes dans ce tableau se fonde sur le lieu de résidence habituel de la mère.
- Territoires du Nord-Ouest excluant Nunavut.
- Province ou territoire de résidence de la mère inconnu correspond aux naissances vivantes issues des résidentes du Canada, province ou territoire de résidence inconnu.

Tableau 2-3 :

- Naissance vivante correspond à l'expulsion ou extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation, d'un produit de conception qui, après cette séparation, respire ou manifeste tout autre signe de vie, tel que battement du coeur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté, que le cordon ombilical ait été coupé ou non, et que le placenta soit ou non demeuré attaché.
- La répartition géographique des naissances vivantes dans ce tableau se fonde sur le lieu de résidence habituel de la mère.
- Territoires du Nord-Ouest excluant Nunavut.
- Province ou territoire de résidence de la mère inconnu correspond aux naissances vivantes issues des résidentes du Canada, province ou territoire de résidence inconnu.

Tableau 2-4 :

- Naissance vivante correspond à l'expulsion ou extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation, d'un produit de conception qui, après cette séparation, respire ou manifeste tout autre signe de vie, tel que battement du coeur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté, que le cordon ombilical ait été coupé ou non, et que le placenta soit ou non demeuré attaché.
- La répartition géographique des naissances vivantes dans ce tableau se fonde sur le lieu de résidence habituel de la mère.
- Les taux pour le Canada comprennent les naissances vivantes issues des résidentes du Canada, province ou territoire de résidence inconnu.
- Territoires du Nord-Ouest excluant Nunavut.

Tableau 2-5 :

- Naissance vivante correspond à l'expulsion ou extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation, d'un produit de conception qui, après cette séparation, respire ou manifeste tout autre signe de vie, tel que battement du coeur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté, que le cordon ombilical ait été coupé ou non, et que le placenta soit ou non demeuré attaché.
- L'état matrimonial de la mère correspond à sa situation conjugale légale au moment de la naissance. Les personnes qui vivent en union de fait sont classées dans la catégorie correspondant à leur état matrimonial légal. Une personne célibataire est une personne qui n'a jamais été mariée, ou dont le mariage a été annulé et qui ne s'est pas remariée. Une personne séparée est une personne qui est légalement mariée, mais qui ne vit pas avec son (sa) conjoint(e) parce que le couple ne veut plus vivre ensemble. Une personne divorcée est une personne qui est légalement divorcée et qui ne s'est pas remariée. Une personne mariée est une personne qui est légalement mariée et qui n'est pas séparée. Une personne veuve est une personne dont le (la) conjoint(e) est mort(e) et qui ne s'est pas remariée.
- La répartition géographique des naissances vivantes dans ce tableau se fonde sur le lieu de résidence habituel de la mère.
- Territoires du Nord-Ouest excluant Nunavut.
- Province ou territoire de résidence de la mère inconnu correspond aux naissances vivantes issues des résidentes du Canada, province ou territoire de résidence inconnu.

Tableau 2-6 :

- Naissance vivante correspond à l'expulsion ou extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation, d'un produit de conception qui, après cette séparation, respire ou manifeste tout autre signe de vie, tel que battement du coeur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté, que le cordon ombilical ait été coupé ou non, et que le placenta soit ou non demeuré attaché.
- Poids à la naissance correspond au résultat de la première pesée du nouveau-né effectuée immédiatement après la naissance, exprimée en grammes.
- La répartition géographique des naissances vivantes dans ce tableau se fonde sur le lieu de résidence habituel de la mère.
- Territoires du Nord-Ouest excluant Nunavut.
- Province ou territoire de résidence de la mère inconnu correspond aux naissances vivantes issues des résidentes du Canada, province ou territoire de résidence inconnu.

Tableau 3-1 :

- Naissance vivante correspond à l'expulsion ou extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation, d'un produit de conception qui, après cette séparation, respire ou manifeste tout autre signe de vie, tel que battement du coeur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté, que le cordon ombilical ait été coupé ou non, et que le placenta soit ou non demeuré attaché.
- L'état matrimonial de la mère correspond à sa situation conjugale légale au moment de la naissance. Les personnes qui vivent en union de fait sont classées dans la catégorie correspondant à leur état matrimonial légal. Une personne célibataire est une personne qui n'a jamais été mariée, ou dont le mariage a été annulé et qui ne s'est pas remariée. Une personne séparée est une personne qui est légalement mariée, mais qui ne vit pas avec son (sa) conjoint(e) parce que le couple ne veut plus vivre ensemble. Une personne divorcée est une personne qui est légalement divorcée et qui ne s'est pas remariée. Une personne mariée est une personne qui est légalement mariée et qui n'est pas séparée. Une personne veuve est une personne dont le (la) conjoint(e) est mort(e) et qui ne s'est pas remariée.
- La répartition géographique des naissances vivantes dans ce tableau se fonde sur le lieu de résidence habituel de la mère.

Tableau 3-2 :

- Naissance vivante correspond à l'expulsion ou extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation, d'un produit de conception qui, après cette séparation, respire ou manifeste tout autre signe de vie, tel que battement du coeur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté, que le cordon ombilical ait été coupé ou non, et que le placenta soit ou non demeuré attaché.
- La parité correspond au nombre total d'enfants vivants mis au monde par une femme (les morts foetales ou les mortinaissances sont exclues). Une femme dont la parité est nulle n'a mis aucun enfant vivant au monde; une femme dont la parité est égale à 1 a mis au monde un enfant vivant, celle dont la parité est égale à 2, deux enfants vivants, et ainsi de suite. Dans le cas d'un premier accouchement où naissent des jumeaux vivants, la parité de la femme est égale à 1 après la naissance du premier jumeau et elle est égale à 2 après la naissance du second.
- La répartition géographique des naissances vivantes dans ce tableau se fonde sur le lieu de résidence habituel de la mère.

Tableau 4-1 à 4-3 :

- Naissance vivante correspond à l'expulsion ou extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation, d'un produit de conception qui, après cette séparation, respire ou manifeste tout autre signe de vie, tel que battement du coeur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté, que le cordon ombilical ait été coupé ou non, et que le placenta soit ou non demeuré attaché.
- Poids à la naissance correspond au résultat de la première pesée du nouveau-né effectuée immédiatement après la naissance, exprimée en grammes.
- La répartition géographique des naissances vivantes dans ce tableau se fonde sur le lieu de résidence habituel de la mère.
- Territoires du Nord-Ouest excluant Nunavut.
- Province ou territoire de résidence de la mère inconnu correspond aux naissances vivantes issues des résidentes du Canada, province ou territoire de résidence inconnu.

Tableau 5-1 à 5-3 :

- Naissance vivante correspond à l'expulsion ou extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation, d'un produit de conception qui, après cette séparation, respire ou manifeste tout autre signe de vie, tel que battement du coeur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté, que le cordon ombilical ait été coupé ou non, et que le placenta soit ou non demeuré attaché.
- Semaines de gestation correspond à l'intervalle, en semaines révolues, entre le premier jour de la dernière période menstruelle de la mère et le jour de l'accouchement (c'est-à-dire, durée de la grossesse) ou toute estimation de cet intervalle fondée sur un examen par ultrasons, un examen médical ou toute autre méthode. La méthode de calcul des semaines de gestation n'est pas précisée dans les documents canadiens sur l'enregistrement des naissances.
- La répartition géographique des naissances vivantes dans ce tableau se fonde sur le lieu de résidence habituel de la mère.
- Territoires du Nord-Ouest excluant Nunavut.
- Province ou territoire de résidence de la mère inconnu correspond aux naissances vivantes issues des résidentes du Canada, province ou territoire de résidence inconnu.

Tableau 6-1 :

- Naissance vivante correspond à l'expulsion ou extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation, d'un produit de conception qui, après cette séparation, respire ou manifeste tout autre signe de vie, tel que battement du coeur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté, que le cordon ombilical ait été coupé ou non, et que le placenta soit ou non demeuré attaché.
- La répartition géographique des naissances vivantes dans ce tableau se fonde sur le lieu de résidence habituel de la mère.
- Poids à la naissance correspond au résultat de la première pesée du nouveau-né effectuée immédiatement après la naissance, exprimée en grammes.

- La parité correspond au nombre total d'enfants vivants mis au monde par une femme (les morts foetales ou les mortinaissances sont exclues). Une femme dont la parité est nulle n'a mis aucun enfant vivant au monde; une femme dont la parité est égale à 1 a mis au monde un enfant vivant, celle dont la parité est égale à 2, deux enfants vivants, et ainsi de suite. Dans le cas d'un premier accouchement où naissent des jumeaux vivants, la parité de la femme est égale à 1 après la naissance du premier jumeau et elle est égale à 2 après la naissance du second.
- L'état matrimonial de la mère correspond à sa situation conjugale légale au moment de la naissance. Les personnes qui vivent en union de fait sont classées dans la catégorie correspondant à leur état matrimonial légal. Une personne célibataire est une personne qui n'a jamais été mariée, ou dont le mariage a été annulé et qui ne s'est pas remariée. Une personne séparée est une personne qui est légalement mariée, mais qui ne vit pas avec son (sa) conjoint(e) parce que le couple ne veut plus vivre ensemble. Une personne divorcée est une personne qui est légalement divorcée et qui ne s'est pas remariée. Une personne mariée est une personne qui est légalement mariée et qui n'est pas séparée. Une personne veuve est une personne dont le (la) conjoint(e) est mort(e) et qui ne s'est pas remariée.
- Type de naissance correspond à la pluralité d'un accouchement, c'est-à-dire, si le résultat d'un accouchement est une ou plusieurs naissance(s) vivante(s) ou mort(s) foetale(s) (mortinaissance(s)). Au moins une naissance vivante doit être le résultat d'un accouchement pour qu'il soit inclus dans ce tableau. La catégorie « Type de naissance, multiple » comprend les naissances de jumeaux, triplés, quadruplés, quintuplés et plus.
- Semaines de gestation correspond à l'intervalle, en semaines révolues, entre le premier jour de la dernière période menstruelle de la mère et le jour de l'accouchement (c'est-à-dire, durée de la grossesse) ou toute estimation de cet intervalle fondée sur un examen par ultrasons, un examen médical ou toute autre méthode. La méthode de calcul des semaines de gestation n'est pas précisée dans les documents canadiens sur l'enregistrement des naissances.

Tableau 6-2 :

- Naissance vivante correspond à l'expulsion ou extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation, d'un produit de conception qui, après cette séparation, respire ou manifeste tout autre signe de vie, tel que battement du coeur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté, que le cordon ombilical ait été coupé ou non, et que le placenta soit ou non demeuré attaché.
- La répartition géographique des naissances vivantes dans ce tableau se fonde sur le lieu de résidence habituel de la mère.
- Semaines de gestation correspond à l'intervalle, en semaines révolues, entre le premier jour de la dernière période menstruelle de la mère et le jour de l'accouchement (c'est-à-dire, durée de la grossesse) ou toute estimation de cet intervalle fondée sur un examen par ultrasons, un examen médical ou toute autre méthode. La méthode de calcul des semaines de gestation n'est pas précisée dans les documents canadiens sur l'enregistrement des naissances.
- La parité correspond au nombre total d'enfants vivants mis au monde par une femme (les morts foetales ou les mortinaissances sont exclues). Une femme dont la parité est nulle n'a mis aucun enfant vivant au monde; une femme dont la parité est égale à 1 a mis au monde un enfant vivant, celle dont la parité est égale à 2, deux enfants vivants, et ainsi de suite. Dans le cas d'un premier accouchement où naissent des jumeaux vivants, la parité de la femme est égale à 1 après la naissance du premier jumeau et elle est égale à 2 après la naissance du second.

- L'état matrimonial de la mère correspond à sa situation conjugale légale au moment de la naissance. Les personnes qui vivent en union de fait sont classées dans la catégorie correspondant à leur état matrimonial légal. Une personne célibataire est une personne qui n'a jamais été mariée, ou dont le mariage a été annulé et qui ne s'est pas remariée. Une personne séparée est une personne qui est légalement mariée, mais qui ne vit pas avec son (sa) conjoint(e) parce que le couple ne veut plus vivre ensemble. Une personne divorcée est une personne qui est légalement divorcée et qui ne s'est pas remariée. Une personne mariée est une personne qui est légalement mariée et qui n'est pas séparée. Une personne veuve est une personne dont le (la) conjoint(e) est mort(e) et qui ne s'est pas remariée.
- Type de naissance correspond à la pluralité d'un accouchement, c'est-à-dire, si le résultat d'un accouchement est une ou plusieurs naissance(s) vivante(s) ou mort(s) foetale(s) (mortinaissance(s)). Au moins une naissance vivante doit être le résultat d'un accouchement pour qu'il soit inclus dans ce tableau. La catégorie « Type de naissance, multiple » comprend les naissances de jumeaux, triplés, quadruplés, quintuplés et plus.
- Poids à la naissance correspond au résultat de la première pesée du nouveau-né effectuée immédiatement après la naissance, exprimée en grammes.

Tableau 7 :

- Mort foetale (mortinaissance) est le décès d'un produit de conception, lorsque ce décès est survenu avant l'expulsion ou l'extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation; le décès est indiqué par le fait qu'après cette séparation, le fœtus ne respire ni ne manifeste aucun autre signe de vie, tel que battement du cœur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté. Seules les morts foetales où le produit de conception a un poids à la naissance de 500 grammes ou plus ou la durée de la grossesse est de 20 semaines ou plus sont enregistrées au Canada.
- Semaines de gestation correspond à l'intervalle, en semaines révolues, entre le premier jour de la dernière période menstruelle de la mère et le jour de l'accouchement (c'est-à-dire, durée de la grossesse) ou toute estimation de cet intervalle fondée sur un examen par ultrasons, un examen médical ou toute autre méthode. La méthode de calcul des semaines de gestation n'est pas précisée dans les documents canadiens sur l'enregistrement des naissances.
- Semaines de gestation, 20 semaines et plus (morts foetales) correspond aux morts foetales (mortinaissances) où le produit de conception a une durée de gestation de 20 semaines ou plus, ou un poids à la naissance de 500 grammes ou plus. Les morts foetales de produits de conception avec une durée de gestation inconnue sont incluses.
- Semaines de gestation, 28 semaines et plus (morts foetales tardives) correspond aux morts foetales (mortinaissances) où le produit de conception a une durée de gestation de 28 semaines ou plus. Les morts foetales de produits de conception avec une durée de gestation inconnue sont exclues.
- Les données sur les morts foetales (mortinaissances) sont totalisées selon le lieu de résidence habituel de la mère.
- Territoires du Nord-Ouest excluant Nunavut.
- Province ou territoire de résidence de la mère inconnu correspond aux morts foetales (mortinaissances) issues des résidentes du Canada, province ou territoire de résidence inconnu.

Tableau 8-1 :

- Naissance vivante correspond à l'expulsion ou extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation, d'un produit de conception qui, après cette séparation, respire ou manifeste tout autre signe de vie, tel que battement du cœur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté, que le cordon ombilical ait été coupé ou non, et que le placenta soit ou non demeuré attaché.

- Mort foetale (mortinaissance) est le décès d'un produit de conception, lorsque ce décès est survenu avant l'expulsion ou l'extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation; le décès est indiqué par le fait qu'après cette séparation, le fœtus ne respire ni ne manifeste aucun autre signe de vie, tel que battement du cœur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté. Seules les morts foetales où le produit de conception a un poids à la naissance de 500 grammes ou plus ou la durée de la grossesse est de 20 semaines ou plus sont enregistrées au Canada.
- Type de naissance correspond à la pluralité d'un accouchement, c'est-à-dire, si le résultat d'un accouchement est une ou plusieurs naissance(s) vivante(s) ou mort(s) foetale(s) (mortinaissance(s)). La catégorie « Type de naissance, multiple » comprend les naissances de jumeaux, triplés, quadruplés, quintuplés et plus.
- La répartition géographique des naissances vivantes et des morts foetales (mortinaissances) dans ce tableau se fonde sur le lieu de résidence habituel de la mère.
- Territoires du Nord-Ouest excluant Nunavut.
- Province ou territoire de résidence de la mère inconnu correspond aux naissances vivantes et morts foetales (mortinaissances) issues des résidentes du Canada, province ou territoire de résidence inconnu.

Tableau 8-2 :

- Naissance vivante correspond à l'expulsion ou extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation, d'un produit de conception qui, après cette séparation, respire ou manifeste tout autre signe de vie, tel que battement du cœur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté, que le cordon ombilical ait été coupé ou non, et que le placenta soit ou non demeuré attaché.
- Mort foetale (mortinaissance) est le décès d'un produit de conception, lorsque ce décès est survenu avant l'expulsion ou l'extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation; le décès est indiqué par le fait qu'après cette séparation, le fœtus ne respire ni ne manifeste aucun autre signe de vie, tel que battement du cœur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté. Seules les morts foetales où le produit de conception a un poids à la naissance de 500 grammes ou plus ou la durée de la grossesse est de 20 semaines ou plus sont enregistrées au Canada.
- La catégorie « Lieu de naissance - ailleurs qu'en milieu hospitalier » comprend les naissances ayant eu lieu dans des domiciles privés, des établissements de santé comme des établissements de soins infirmiers et d'autres établissements de soins de longue durée, des postes infirmiers et d'autres établissements de soins de courte durée, et d'autres établissements de santé qui ne possèdent pas de licence accordée par un ministère provincial, territorial ou fédéral pour exploiter un hôpital, comme un centre d'accouchement, et d'autres endroits spécifiés.
- La répartition géographique des naissances vivantes et des morts foetales (mortinaissances) dans ce tableau se fonde sur le lieu de résidence habituel de la mère.
- Territoires du Nord-Ouest excluant Nunavut.
- Province ou territoire de résidence de la mère inconnu correspond aux naissances vivantes et morts foetales (mortinaissances) issues des résidentes du Canada, province ou territoire de résidence inconnu.